

BRACIEUX	Rue de Candy	AU	Absence de zone humide. Prairie de fauche. Absence d'habitat d'intérêt communautaire.	L'OAP se situe dans le site Natura 2000 Sologne. Hors corridor écologique du SCOT. Corridor diffus. Corridor diffus.	Situé à proximité immédiate des enveloppes d'inondation de l'AZI du Beuvron	La gestion de l'eau sera intégrée dès la conception du plan d'aménagement par la mise en place de dispositifs adaptés : noues, bassins de rétention, bandes roulantes, revêtements perméables, toitures végétalisées, récupérateurs d'eau... Les parcs de stationnement, les voies d'accès et les dessertes répondront à des objectifs de qualité paysagère et environnementale : recherche d'une perméabilité à l'eau de pluie, bordures végétales le long des voies d'accès, etc.	Le paysagement du site fera l'objet d'un traitement et d'une composition favorables à la biodiversité notamment par la plantation d'espèces végétales en port libre et présentant un couvre sol fonctionnel sur le plan biologique.
BRACIEUX	Bellevue	AU	Absence de zone humide. Petits boisements anthropiques, jardins privés. Absence d'habitat d'intérêt communautaire.	L'OAP se situe dans le site Natura 2000 Sologne. Hors corridor écologique du SCOT. Corridor diffus. Corridor diffus.	Situé à proximité (202 m) des enveloppes d'inondation de l'AZI du Beuvron	La gestion de l'eau sera intégrée dès la conception du plan d'aménagement par la mise en place de dispositifs adaptés : noues, bassins de rétention, bandes roulantes, revêtements perméables, toitures végétalisées, récupérateurs d'eau... Les parcs de stationnement, les voies d'accès et les dessertes répondront à des objectifs de qualité paysagère et environnementale : recherche d'une perméabilité à l'eau de pluie, bordures végétales le long des voies d'accès, etc.	Le paysagement du site fera l'objet d'un traitement et d'une composition favorables à la biodiversité notamment par la plantation d'espèces végétales en port libre et présentant un couvre sol fonctionnel sur le plan biologique.
BRACIEUX	Brémailles	AU	Absence de zone humide. Prairies pâturées, fourrés à ronce. Absence d'habitat d'intérêt communautaire.	L'OAP se situe dans le site Natura 2000 Sologne. Hors corridor écologique du SCOT. Corridor diffus.	Situé à proximité (150 m) des enveloppes d'inondation de l'AZI du Beuvron	La gestion de l'eau sera intégrée dès la conception du plan d'aménagement par la mise en place de dispositifs adaptés : noues, bassins de rétention, bandes roulantes, revêtements perméables, toitures végétalisées, récupérateurs d'eau... Les parcs de stationnement, les voies d'accès et les dessertes répondront à des objectifs de qualité paysagère et environnementale : recherche d'une perméabilité à l'eau de pluie, bordures végétales le long des voies d'accès, etc.	Le paysagement du site fera l'objet d'un traitement et d'une composition favorables à la biodiversité notamment par la plantation d'espèces végétales en port libre et présentant un couvre sol fonctionnel sur le plan biologique.
BRACIEUX	Zone des Châteaux	AUe	Absence de zone humide. Jachère culturale, boisement clair et pelouse. Absence d'habitat d'intérêt communautaire.	L'OAP se situe dans le site Natura 2000 Sologne. Hors corridor écologique du SCOT. Corridor diffus.	Situé à 300 m des enveloppes d'inondation de l'AZI du Beuvron	La gestion de l'eau sera intégrée dès la conception du plan d'aménagement par la mise en place de dispositifs adaptés : noues, bassins de rétention, bandes roulantes, revêtements perméables, toitures végétalisées, récupérateurs d'eau... Les parcs de stationnement, les voies d'accès et les dessertes répondront à des objectifs de qualité paysagère et environnementale : recherche d'une perméabilité à l'eau de pluie, bordures végétales le long des voies d'accès, etc.	Le paysagement du site fera l'objet d'un traitement et d'une composition favorables à la biodiversité notamment par la plantation d'espèces végétales en port libre et présentant un couvre sol fonctionnel sur le plan biologique.
BRACIEUX	Zone du Chêne 1 et 2		Absence de zone humide. Fourré, dépôt de déchets industriels, espèces rudérale, zone bétonnée au sud. Absence d'habitat d'intérêt communautaire.	L'OAP se situe dans le site Natura 2000 Sologne. Hors corridor écologique du SCOT. Corridor diffus.	Situé à 460 m des enveloppes d'inondation de l'AZI du Beuvron	La gestion de l'eau sera intégrée dès la conception du plan d'aménagement par la mise en place de dispositifs adaptés : noues, bassins de rétention, bandes roulantes, revêtements perméables, toitures végétalisées, récupérateurs d'eau... Les parcs de stationnement, les voies d'accès et les dessertes répondront à des objectifs de qualité paysagère et environnementale : recherche d'une perméabilité à l'eau de pluie, bordures végétales le long des voies d'accès, etc.	Le paysagement du site fera l'objet d'un traitement et d'une composition favorables à la biodiversité notamment par la plantation d'espèces végétales en port libre et présentant un couvre sol fonctionnel sur le plan biologique.
MONT-PRES-CHAMBORD	Champs de Mont	AU	Absence de zone humide. Prairies fauchées et pâturées. Absence d'habitat d'intérêt communautaire.	Absence de zonage écologique. Hors corridor écologique du SCOT. Corridor diffus.	Secteur concerné par le PPRN Mouvement de terrain lié au retrait-gonflement des argiles	La gestion de l'eau sera intégrée dès la conception du plan d'aménagement par la mise en place de dispositifs adaptés : noues, bassins de rétention, bandes roulantes, revêtements perméables, toitures végétalisées, récupérateurs d'eau...	Le paysagement du site fera l'objet d'un traitement et d'une composition favorables à la biodiversité notamment par la plantation d'espèces végétales en port libre et présentant un couvre sol fonctionnel sur le plan biologique. En frange sud, il convient d'améliorer le traitement de la lisière urbaine par la végétalisation de la liaison douce prévue le long des espaces agricoles. La plantation d'une haie champêtre participerait à la trame verte urbaine, protégerait les riverains de nuisances agricoles et produirait des aménités pour les agriculteurs (accueil d'une faune auxiliaire, brise vent...).

Sur la commune de Mont-près-Chambord, les dispositions réglementaires du PPR Mouvements différentiels de terrain liés aux phénomènes de retrait-gonflement des argiles, approuvé le 27/07/2007, annexé au présent PLUi s'appliquent.

MONT-PRES-CHAMBORD	Villaugon	AUe	Absence de zone humide. Culture, boisement mixte et prairie de fauche. Absence d'habitat d'intérêt communautaire.	Absence de zonage écologique. Hors corridor écologique du SCOT. Le boisement et la prairie de fauche comptent parmi les milieux semi-naturels favorables au déplacement pour plusieurs taxons et appartiennent au corridor diffus.	Secteur concerné par le PPRN Mouvement de terrain lié au retrait-gonflement des argiles	La gestion de l'eau sera intégrée dès la conception du plan d'aménagement par la mise en place de dispositifs adaptés : noues, bassins de rétention, bandes roulantes, revêtements perméables, toitures végétalisées, récupérateurs d'eau...	Afin de conserver et renforcer l'interface paysagère entre les espaces forestiers, agricoles et urbains, l'OAP définit une continuité naturelle à l'ouest de l'opération (composée d'une succession de boisements) et au nord et au sud, des haies insérées entre l'opération et les espaces déjà urbanisés.	Sur la commune de Mont-près-Chambord, les dispositions règlementaires du PPR Mouvements différentiels de terrain liés aux phénomènes de retrait-gonflement des argiles, approuvé le 27/07/2007, annexé au présent PLUi s'appliquent.
MONT-PRES-CHAMBORD	« La cave »	AU	Absence de zone humide. Friche, boisements mixtes, prairie de fauche, jachère culturale, vignoble. Absence d'habitat d'intérêt communautaire.	Absence de zonage écologique. Hors corridor écologique du SCOT. Corridor diffus. Le boisement et la prairie de fauche comptent parmi les milieux semi-naturels favorables au déplacement pour plusieurs taxons et appartiennent au corridor diffus.	Secteur concerné par le PPRN Mouvement de terrain lié au retrait-gonflement des argiles	La gestion de l'eau sera intégrée dès la conception du plan d'aménagement par la mise en place de dispositifs adaptés : noues, bassins de rétention, bandes roulantes, revêtements perméables, toitures végétalisées, récupérateurs d'eau... Les parcs de stationnement, les voies d'accès et les dessertes répondront à des objectifs de qualité paysagère et environnementale : recherche d'une perméabilité à l'eau de pluie, bordures végétales le long des voies d'accès, etc.	Afin de conserver et renforcer l'interface paysagère entre les espaces forestiers, agricoles et urbains, l'OAP définit une continuité naturelle à l'ouest et au sud de l'opération (composée d'une succession de boisements) et des haies insérées entre l'opération et les espaces déjà urbanisés situés au nord, à l'est et à l'ouest.	Sur la commune de Mont-près-Chambord, les dispositions règlementaires du PPR Mouvements différentiels de terrain liés aux phénomènes de retrait-gonflement des argiles, approuvé le 27/07/2007, annexé au présent PLUi s'appliquent.
MONT-PRES-CHAMBORD	La petite rue	AU	Secteur hors zone humide selon la prélocalisation du CDPNE Prairies, verger.	Proximité de la forêt de Russy (continuum forestier), ZNIEFF de type 2.	Secteur concerné par le risque feu de forêt.	La gestion de l'eau sera intégrée dès la conception du plan d'aménagement par la mise en place de dispositifs adaptés : noues, bassins de rétention, bandes roulantes, revêtements perméables, toitures végétalisées, récupérateurs d'eau... Les parcs de stationnement, les voies d'accès et les dessertes répondront à des objectifs de qualité paysagère et environnementale : recherche d'une perméabilité à l'eau de pluie, bordures végétales le long des voies d'accès, etc.	Afin de conserver et renforcer l'interface paysagère entre les espaces forestiers, agricoles et urbains, l'OAP définit une continuité naturelle à l'ouest de l'opération (composée d'une succession de boisements) et au nord et au sud, des haies insérées entre l'opération et les espaces déjà urbanisés.	Le règlement fixe les conditions à mettre en œuvre vis-à-vis de la protection incendie.
NEUVY	Marais	AU	Absence de zone humide. Boisement éclairci. Absence d'habitat d'intérêt communautaire.	Zone Natura 2000 Sologne. Hors corridor écologique du SCOT. Corridor diffus.	Aléa retrait gonflement des argiles moyen. Risque feu de forêt (prox. forêt de Boulogne).	La gestion de l'eau sera intégrée dès la conception du plan d'aménagement par la mise en place de dispositifs adaptés : noues, bassins de rétention, bandes roulantes, revêtements perméables, toitures végétalisées, récupérateurs d'eau... Les parcs de stationnement, les voies d'accès et les dessertes répondront à des objectifs de qualité paysagère et environnementale : recherche d'une perméabilité à l'eau de pluie, bordures végétales le long des voies d'accès, etc.	Afin de conserver et renforcer l'interface paysagère entre les espaces forestiers et le futur secteur l'Orient d'Aménagement et de Programmation définit une continuité naturelle au nord et à l'est de l'opération composée d'une succession de boisements et de haies insérée entre l'opération et les espaces déjà urbanisés.	Le règlement rappelle que dans les secteurs concernés par le risque retrait-gonflement des argiles d'aléa fort et d'aléa moyen, les constructeurs d'ouvrage se doivent de respecter des obligations et des normes de constructions (cf. article 1792 du Code civil et article L.111-13 du Code de la construction et de l'habitation) afin d'en limiter les conséquences. Le règlement fixe les conditions à mettre en œuvre vis-à-vis de la protection incendie.

XXI IDENTIFICATION ET HIERARCHISATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET BILAN DE LEUR PRISE EN COMPTE DANS LE PLUI

Au regard des enjeux environnementaux mis en avant dans le SRADET et l'état initial de l'environnement de Grand Chambord, le tableau fait apparaître les enjeux par ordre d'importance. Le tableau reprend l'ensemble de ces enjeux et la manière dont ils sont pris en compte dans le PLUi :

Tableau 6 : Enjeux hiérarchisés et bilan de leur prise en compte dans le PLUi

Thématiques	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX GENERAUX (SRADET)	Vallées alluviales (Loire, Cosson, Beuvron)	Axe ligérien	Sologne	Espaces naturels remarquables (Znieffs et zones N2000 hors Sologne)	Évaluation de la prise en compte des enjeux dans le PLUi de Grand Chambord
Paysage et patrimoine	Réussir l'intégration d'équipements urbains préservant et valorisant les identités paysagères et leur lisibilité Préserver la qualité et la diversité des paysages régionaux en particulier sur le val de Loire, inscrit à l'UNESCO		Requalifier les paysages du quotidien		La préservation des grands paysages et des paysages du quotidien	Le paysage, le patrimoine ainsi que les sites UNESCO "Vallée de la Loire" et "Domaine de Chambord" sont pris en compte dans le PLUi de Grand Chambord à travers des OAP spécifiques "UNESCO Val de Loire", et "Patrimoine Grand Chambord", traitant des "cœurs historiques", des "lisières urbaines", des "routes touristiques" et du "mur de Chambord". Le règlement prend en compte le paysage quotidien à travers l'insertion paysagère de nouveaux équipements et constructions. Le règlement et les OAP spécifient le traitement paysager des clôtures.
Biodiversité / continuités écologiques	Préserver et restaurer la biodiversité aux différentes échelles territoriales - la préservation et la restauration des fonctionnalités des éléments de nature ordinaire ou remarquable - l'intégration d'espaces de respiration dans la planification urbaine contribuant à la biodiversité ordinaire - la maîtrise des pressions urbaines et agricoles sur les espaces naturels - la préservation et la consolidation des continuités écologiques à l'échelle communale - mettre en oeuvre les TVB locales			La biodiversité et les paysages, au cœur de l'identité patrimoniale du territoire	La protection de la biodiversité, des continuités écologiques et des milieux naturels	Les continuités écologiques sont prises en compte à la fois à travers la localisation des OAP, lesquelles sont situées en dehors des corridors boisés identifiés par le SCOT Blaisois. Les OAP rappellent systématiquement la nécessité de prendre en compte les continuités écologiques dans ces secteurs et de maintenir la trame verte et bleue.
Eau	Préserver et sécuriser la ressource en eau, notamment au niveau qualitatif - la prévention des pollutions agricoles, industrielles et domestiques - la préservation des écosystèmes aquatiques et de leurs fonctionnalités - la restauration du cycle d'infiltration naturel de l'eau en milieu urbain et péri-urbain			La qualité et la présence de l'eau		L'ouverture de nouvelles zones à urbaniser va augmenter les besoins en alimentation en eau potable et en capacité de traitement des eaux usées. Les règles du PLUi rappellent les obligations en termes d'assainissement et de maîtrise des rejets pour chaque zonage. Les OAP rappellent la présence éventuelle de zones humides et les mesures réglementaires qui y sont associées.
Energie ENR	Accélérer la transition énergétique : - Augmenter fortement la part d'énergies renouvelables - valoriser le fort potentiel de géothermie			L'énergie, notamment le développement des sites d'énergies renouvelables qui ne sont pas toujours bien acceptés dans ces territoires	Le développement des énergies renouvelables (ex. éolien, bois énergie, photovoltaïque)	Les OAP et le règlement encouragent des projets architecturaux motivés par la recherche d'une performance énergétique et environnementale (recours aux énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et thermique, géothermie), végétalisation / récupération d'eaux pluviales en toiture.
Ressource / espace	Repenser le modèle d'aménagement urbain afin de diminuer la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers - Densifier les pôles urbains et instaurer des coupures d'urbanisation - Freiner l'étalement urbain, le mitage et l'urbanisation linéaire	Contenir l'étalement urbain pour maintenir les espaces vivriers : production agricole, espaces naturels	Maitriser l'urbanisation afin de freiner le phénomène de continuité urbaine, de réduire les polluants atmosphériques et les nuisances sonores liés au trafic routier, de réduire les		La préservation du foncier	Le PLUi de Grand Chambord contient l'étalement urbain. Les zones ouvertes à l'urbanisation se situent en priorité dans la continuité de la trame bâtie existante. Seuls les grands projets touristiques de golfs s'inscrivent dans une logique différente, à l'écart des zones urbanisées, sur des terrains forestiers et agricoles.

			consommations d'énergie et de ressources minérales qui en découlent	
Risque inondation	Intégrer le risque inondation dans l'aménagement du territoire : - prendre en compte le risque de débordement des cours d'eau et de remontée de nappe (Loire, Beuvron, Cosson) - diminuer le risque de ruissellements urbains par des aménagements plus naturels - intégrer les dispositions du PGRI Loire-Bretagne et du PPRI Loire	Intégrer l'importance des risques naturels, notamment le risque d'inondation ainsi que les risques technologiques	Gérer les risques naturels, notamment ceux liés à l'inondation	Les zones inondables du PPRI de la Loire ne sont pas concernées par de nouveaux secteurs à urbaniser. Les zones inondables : AZI du Beuvron et du Cosson sont prises en compte dans le zonage via la définition de « secteur d'aléa inondation ».
Consommation d'énergie	Réduire la consommation d'énergie des différents secteurs (habitat, transport, industrie, économie)	Favoriser la transition énergétique pour améliorer la pollution de l'air et les émissions de GES	Mettre en œuvre la transition énergétique notamment au niveau routier et résidentiel afin de diminuer également les pollutions atmosphériques	Le règlement donne des obligations et encourage pour toutes nouvelles construction la recherche en matière d'énergie renouvelable au regard de la performance énergétique de l'habitat, d'un impact environnemental positif et de la pérennité de la solution retenue.
Climat	Permettre une meilleure résilience du territoire aux aléas climatiques Adapter la gestion du risque aux nouvelles contraintes climatiques (pressions sur la ressource en eau, fréquence des aléas, etc.)			L'aléa inondation est pris en compte à travers l'évitement des secteurs sensibles identifiés dans les PPRI Loire et AZI Beuvron et Cosson.
Autres risques naturels et technologiques	Réduire l'exposition des biens et des populations aux risques technologiques	Intégrer l'importance des risques naturels, notamment le risque d'inondation ainsi que les risques technologiques		Le règlement rappelle les contraintes liées à la zone d'aléa à cinétique rapide du CNPE de Saint-Laurent-des-Eaux. Le PLUi maîtrise l'urbanisation de ce secteur.
Déchets	Atteindre les objectifs réglementaires de réduction et de valorisation des déchets Mettre en œuvre le Zéro Déchets			A travers les différents zonages, le règlement précise les conditions de bonne desserte par les services publics de collecte de déchets. De plus, il encourage la réalisation d'installations nécessaires à l'implantation de composteurs, notamment lors de toutes constructions nouvelles. L'ouverture de nouvelles zones résidentielles va entraîner l'augmentation du tonnage de déchets à gérer par les services.
Nuisances sonores	Réduire l'exposition de la population aux nuisances sonores Réduire les nuisances issues du trafic routier		Maitriser les constructions le long des axes classés	Seuls deux secteurs à urbaniser à vocation économique sont concernés par leur proximité à des infrastructures bruyantes. Le PLUi maîtrise l'urbanisation des secteurs soumis à une zone de bruit.
Qualité de l'air / GES	Réduire les émissions de polluants atmosphériques à la source notamment en agissant sur les mobilités Réduire l'exposition de la population aux polluants atmosphériques Diminuer l'émission globale de GES, due notamment aux secteurs du transport et de l'agriculture	Favoriser la transition énergétique pour améliorer la pollution de l'air et les émissions de GES	Mettre en œuvre la transition énergétique notamment au niveau routier et résidentiel afin de diminuer également les pollutions atmosphériques	D'une manière générale, les nouvelles zones à urbaniser sont localisées dans la trame urbaine ou en limite. Le PADD porte l'ambition de maintenir et de dynamiser les commerces locaux de centre-bourg et les circuit court à travers la production maraîchère locales. Seuls les projets de golfs ouvrent à l'urbanisation des secteurs éloignés des pôles.
Sites et sols pollués	Prévenir les pollutions potentielles Réhabiliter et revaloriser les sites de pollution avérée		Gérer les sites et sols pollués afin de les valoriser dans l'aménagement du territoire	La pollution des sites et des sols
Ressources	Préserver la ressource tout en développant	Gérer		

minérales	l'utilisation de matériaux de substitution et recyclés Intégrer les carrières et leur logistique dans l'aménagement du territoire (transport, déchets, etc.)	l'extraction de granulats alluvionnaires
------------------	--	--

I SYNTHESE DES INCIDENCES DU PLUI SUR L'ENVIRONNEMENT

L'analyse des orientations du PADD et de leur retranscription dans les autres éléments qui composent le PLUi permet d'évaluer les incidences de la mise en place du document d'urbanisme intercommunal.

Le territoire de Grand Chambord est marqué par un patrimoine naturel et architectural d'exception, vecteur d'attractivité résidentielle, touristique et économique : présence de la Loire, de vastes espaces forestiers, d'une riche trame bleue, du Château de Chambord et de son domaine...

La démarche d'évaluation environnementale du PLUi a été conduite de la façon la plus itérative possible, afin d'assurer la meilleure prise en compte des caractéristiques et des enjeux environnementaux du territoire.

Les incidences du PADD sur l'environnement sont moindres sur les thèmes de la biodiversité, du patrimoine bâti, du paysage, de la qualité de l'air et des nuisances sonores. Les objectifs poursuivis et les outils mis en œuvre par le PLUi permettent une préservation voire une valorisation de la situation initiale.

En revanche, la consommation d'espaces, la ressource en eau, les risques naturels et technologiques, la pollution atmosphérique et la consommation énergétique sont les aspects qui sont les moins pris en compte et / ou les plus impactés par le PLUi. Cependant, les choix de localisation des zones à urbaniser, les dispositions réglementaires associées à leur aménagement futur ainsi que les possibilités de densification des espaces déjà urbanisés inscrits dans le PLUi ont été pensés de manière à minimiser les incidences sur l'environnement.



***MESURES POUR EVITER,
REDUIRE ET COMPENSER LES
CONSEQUENCES
DOMMAGEABLES DE LA MISE EN
ŒUVRE DU PLU SUR
L'ENVIRONNEMENT ET SUIVI DES
RESULTATS DE SON APPLICATION***

II INDICATEURS DE SUIVIS

A. Généralités

Le modèle Pression / Etat / Réponse (PER¹) mis au point par l'OCDE², a été utilisé comme base dans le travail de sélection des indicateurs de suivi du projet de PLUi.

Ce modèle repose sur la notion de causalité : les activités humaines exercent des pressions sur l'environnement et modifient la qualité et la quantité des ressources naturelles. La société répond à ces changements en adoptant des mesures de protection, de dépollution, etc.

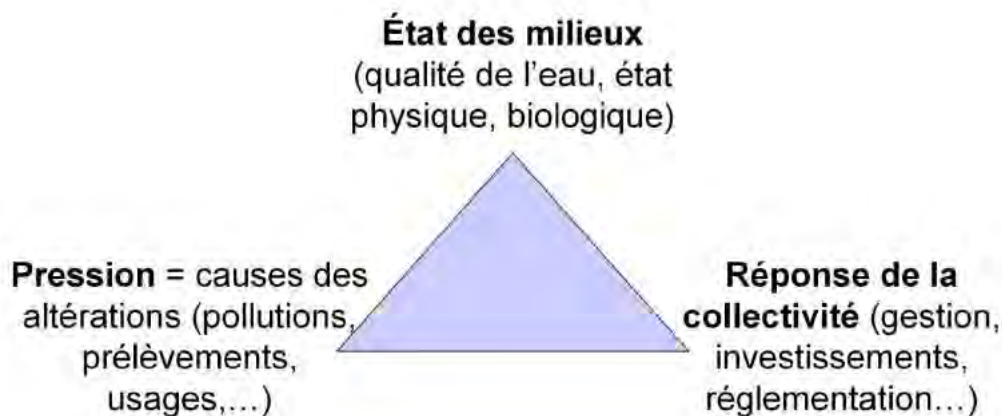


Figure 30 : Principe du modèle Pression / Etat / Réponse

(Source : OCDE)

Les indicateurs de pression décrivent essentiellement les pollutions rejetées et les prélèvements (pression directe), ainsi que les activités humaines à l'origine des pollutions, prélèvements ou autres effets néfastes pour les milieux (pression indirecte).

Les indicateurs d'état se rapportent à la qualité et aux fonctionnalités des milieux et des paysages, à la quantité des ressources en eau, ainsi qu'à l'état des usages représentant un enjeu de santé publique.

Les indicateurs de réponse illustrent l'état d'avancement des mesures de toutes natures proposées par le PLUi : actions réglementaires, actions d'amélioration de la connaissance, mesures de gestion.

Ces types d'indicateurs permettent de prendre en compte l'état initial (indicateur d'état) et les causes des altérations (indicateur de pression), ces deux indicateurs reflètent la situation initiale et les perspectives d'évolution sans PLUi.

Les effets du PLUi seront analysés à travers l'indicateur de réponse, qui permet d'évaluer les réponses apportées par la collectivité.

¹ PER : Pression Etat Réponse

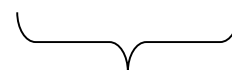
² OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

Tableau 7 : Description des indicateurs ETAT / PRESSION / REPONSE

INDICATEURS		
<u>ETAT</u>	<u>PRESSION</u>	<u>REPONSE</u>
Fonction essentiellement descriptive, rendant compte de l'état de l'environnement Etat zéro ou de référence	Permettent une évaluation directe de cause des altérations	Evaluent les efforts de la collectivité pour améliorer l'état de l'environnement ou réduire les sources de dégradations de l'environnement face aux pressions



Ces deux indicateurs permettent de mesurer l'état initial (point zéro ou



Mesures des effets

Des indicateurs de suivi de l'impact du PLUi du Grand Chambord sur les différents grands thèmes à enjeux sont donc mis en place.

B. Sauvegarder les écosystèmes les plus riches et maintenir un bon fonctionnement écologique sur l'intercommunalité

Le diagnostic a montré que de nombreux secteurs de l'intercommunalité sont considérés comme riches d'un point de vue écologique. La préservation de ces milieux et de leur connexion est un enjeu majeur.

Tableau 8 : Indicateur de suivi du thème : « Sauvegarder les écosystèmes les plus riches et maintenir un bon fonctionnement écologique sur la communauté de communes »

Type d'indicateur	Indicateurs	Objet étudié	Sources et partenaires	Fréquence
- ETAT	- Les surfaces naturelles.	- Superficie de la commune intégrée à des zones d'inventaire (ZNIEFF)	- DREAL Centre Val de Loire	- A t0. - Puis tous les 5 ans.
		- Superficie de la commune intégrée zonages écologiques réglementaires (NATURA 2000).	- DREAL Centre Val de Loire	- A t0. - Puis tous les 5 ans.
		- Somme des surfaces naturelles inscrite au PLUi	- Zone N du PLU	- A t0. - Puis tous les 5 ans.
PRESSION	- Destruction, fragmentation des habitats.	- Connectivité des écosystèmes et superficies boisées.	- Photos aériennes et données communales.	- A t0. - Puis tous les 5 ans.
REPONSE	- Protection du patrimoine naturel.	- Surfaces protégées réglementairement/ surface totale. - Maintien de la trame verte et bleue - Surface et ratio des espaces verts réalisé dans le cadre des aménagements	- DREAL Centre Val de Loire - Zonage PLUi - Evaluation environnementale - Communes	- Tous les 5 ans.
	- SAU	- Surfaces exploitées sur l'intercommunalité	- Chambre d'agriculture, Commune.	- A t0 - Tous les 5 ans.

C. Préserver la qualité du paysage et l'identité agricole de Grand Chambord

La qualité du paysage dans le territoire du Grand Chambord est liée au maintien des activités viticoles, des activités agricoles et notamment de l'élevage bovin, du maraichage. La mise en place d'un suivi sur les activités agricoles préserve la qualité des paysages tout en évitant un étalement urbain qui a tendance à effacer certains axes de vue et perturbe les grands paysages.

Mais l'enjeu paysager ne se limite pas à la seule question agricole, la qualité du patrimoine bâti et la localisation de l'urbanisation, sont deux points à ne pas sous-estimer.

Tableau 9 : Indicateur de suivi du thème : « Préserver la qualité du paysage et l'identité agricole de la communauté de communes »

Type d'indicateur	Indicateurs	Objet étudié	Sources et partenaires	Fréquence
ETAT	- Evolution de l'urbanisation.	- Somme des surfaces naturelles et cultivées/superficie totale.	- Zone A et N du PLU.	- A t0. - Puis tous les 5 ans.
PRESSION	- Population permanente.	- Nombre d'habitants recensés par l'I.N.S.E.E et densité de population.	- I.N.S.E.E .	- 21 020 en 2014 - Puis tous les 10 ans.
	- Urbanisation linéaire contrainte	- Mise en parallèle des routes et des nouveaux bâtiments. - Localisation des parcelles ouvertes à l'urbanisation	- Permis de construire - Scan 1/25000 IGN. - Plan de zonage	- A t0. - Puis tous les 10 ans.
REPONSE	- Intégration environnementale des bâtiments.	- Nombre de bâtiments construits selon une démarche Environnementale.	- Association H.Q.E®. - Architectes - Maître d'œuvre	- Tous les 5 ans.
	- Exploitants.	- Nombre d'exploitants sur la communauté de communes. - Surface et Ratio des zones agricoles	- Chambre d'agriculture, Commune.	- A t0 - Tous les 5 ans.
	- Sélection de prises de vues des entrées de ville, des paysages de Loire, des lisières forestières et de l'intégration des bâtiments agricoles dans le paysage	- Comparaison de prises de vue du même endroit à l'instant tous les ans	- Personnel technique communal ou intercommunal	- Tous les ans

D. Qualité des eaux

Aucune station de mesure de la qualité des eaux n'est installée sur la communauté de communes de Grand Chambord.

Tableau 10 : Indicateurs de suivi de l'Impact du PLUi sur la qualité de l'eau

Type d'indicateur	Indicateurs	Objet étudié	Sources et partenaires	Fréquence
ETAT	- Qualité globale des eaux souterraines.	- Suivi de la qualité globale des eaux souterraines	- Agence de l'eau Loire Bretagne - Communes	- A t0. - Puis tous les 2 à 3 ans.
	- Qualité globale des eaux de surface	- Suivi de la qualité globale des eaux de surface	- Agence de l'eau Loire Bretagne	- A t0. - Puis tous les 2 à 3 ans.
PRESSION	- Traitement des eaux pluviales.	- Nombre de projets nécessitant une demande d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau.	- DREAL Centre Val de Loire (Service police de l'eau) - Permis de construire.	- A t0. - Puis tous les 5 ans.
	- Consommation en eau potable.	- Volume total facturé (usage domestique, collectivités) par an et par habitant.	- Communauté de commune du Grand Chambord	- A t0. - Puis tous les 2 à 3 ans.
	- Assainissement non collectif.	- Nombre de permis de construire accepté nécessitant la mise en place d'un système d'assainissement autonome.	- Communes - Communauté de communes du Grand Chambord	- Tous les 5ans.
	- Assainissement collectif.	- Nombre d'Equivalents habitants branchés au système d'assainissement collectif.	- Communes - Communes du Grand Chambord	- Tous les 5 ans.
REPONSE	- Assainissement autonome.	- Nombre de dispositifs contrôlés conforme à la législation.	- Service Public d'Assainissement Non Collectif.	- Tous les 5 ans.
	- Dépollution par le système collectif d'assainissement des eaux usées. - Traitement des eaux pluviales	- Population reliée aux STEP, vérification de la capacité de dépollution des STEP. - Analyse de la qualité des eaux	- Communes - DREAL Centre Val de Loire - Communes de Grand Chambord	- Tous les 5 ans.

E. Maintien de l'activité agricole

Le maintien de l'agriculture est une préoccupation centrale aux enjeux qui dépasse le cadre pur et dur de la production agricole. À travers leur PLUi, il est souhaitable permettre à l'activité d'être pérenne. L'évolution de la surface agricole utile (SAU) semble être un bon levier pour mesurer le maintien ou non de l'activité agricole.

Tableau 11 : Indicateurs de suivi de l'Impact du PLUi sur le maintien de l'activité agricole

Type d'indicateur	Indicateurs	Objet étudié	Sources et partenaires	Fréquence
ETAT	- Évolution de la Surface Agricole Utile.	- Valeur de la SAU.	- Diagnostic du PLUi - Chambre d'Agriculture, Commune.	- A t0 - Puis tous les 5 ans.
	- Superficies des zones agricoles.	- Somme des surfaces cultivées.	- Zone A du PLU.	- A t0 - Puis tous les 5 ans.
PRESSION	- Population permanente.	- Nombre d'habitants recensés par l'I.N.S.E.E. et densité de population.	- Diagnostic du PLUi - I.N.S.E.E.	- A t0 - Puis tous les 10 ans.
REPOSE	- Exploitants.	- Nombre d'exploitants sur les communes.	- Chambre d'Agriculture, DDSV, Communes.	- A t0 - Tous les 5 ans

F. Assurer la fonctionnalité dans la prise en compte du risque sur la communauté de communes

Les principaux risques identifiés sur la communauté de communes sont le risque de mouvement de terrain lié à l'aléa retrait / gonflement des argiles (PPRN Mont-près-Chambord) et le risque d'inondation (PPRI de la Loire, AZI du Cosson et du Beuvron). Ces risques ont été intégrés dans le PLUi de la communauté de communes.

Tableau 12 : Indicateur de suivi du thème : « Assurer la fonctionnalité dans la prise en compte du risque sur le territoire »

Type d'indicateur	Indicateurs	Objet étudié	Sources et partenaires	Fréquence
ETAT	- Permis de construire.	- Projet et gestion des eaux - Prise en compte des mouvements de terrains consécutifs du retrait/gonflement des argiles	- CAUE 41 - DDT 41	- A t0 - Puis tous les 5 ans.
PRESSION	- Ouverture de zones à l'urbanisation	- Somme des surfaces construites en zone d'aléa retrait-gonflement des argiles et d'aléa inondation	- Communauté de communes	- A t0 - Puis tous les 10 ans.

REPONSE	<ul style="list-style-type: none">- Suivi des évènements- Communication dans le bulletin municipal pour informer en continu	<ul style="list-style-type: none">- Arrêtés de catastrophes naturelle	<ul style="list-style-type: none">- DDT, Communes.	<ul style="list-style-type: none">- Tous les 5 ans.
----------------	--	---	--	---



METHODOLOGIE

La méthode utilisée pour évaluer les effets du projet sur l'environnement s'inscrit dans le cadre de textes législatifs et réglementaires en vigueur et s'inspire de la méthodologie appliquée dans les services de l'Etat.

L'incidence du document d'urbanisme a été mesurée à travers les thèmes suivants :

- La consommation de l'espace
- La biodiversité
- NATURA 2000
- Le paysage
- Le patrimoine bâti
- La qualité de l'air
- La consommation d'énergie
- La ressource en eau
- Les risques naturels et technologiques
- Les nuisances sonores
- La gestion des déchets

Une approche transversale a donc été menée afin d'analyser le plus précisément possible l'ensemble des documents constituant le PLUi.

Notre méthode est également fondée sur des **visites de terrains**, sur une **concertation avec les acteurs locaux et ATOPIA**, sur une **consultation de divers services administratifs**.

L'étude s'est appuyée sur la documentation existante :

- Plan de gestion des risques d'Inondations (PGRI), DREAL Centre Val de Loire ;
- Evaluation préliminaire des risques d'inondation 2011 Bassin Loire Bretagne, MEDDTL ;
- Site internet : www.prim.net, www.argiles.fr, www.basias.brgm.fr, www.bdcavite.net, www.mouvementsdeterrain.fr ;
- Site internet de la DREAL Centre Val de Loire, 2017 ;
- Site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel, 2017 ;
- Schéma Régional de Cohérence Ecologique, DREAL Centre Val de Loire ;
- Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire Bretagne (SDAGE Loire Bretagne);
- Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE), DREAL Centre Val de Loire ;
- Dossier Départemental des risques majeurs de Loir et Cher (DDRM), DDT DREAL ;
- Cartographie de l'aléa retrait-gonflement des sols argileux dans le département de Loir et Cher, BRGM ;
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) intercommunalité du Grand Chambord, 2018 ;
- SCOT du Pays Blaisois
- Document d'objectif Natura2000 « Sologne », Avril 2007 ;
- ...



ANNEXE 1 : DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL DU PLUI

Se référer à la pièce 1.2 Annexe au rapport de présentation – Diagnostic et état initial de l’environnement



***ANNEXE 2 : METHODES UTILISEES POUR LA
DETERMINATION DES ZONES HUMIDES***



L'ingénierie au service du développement durable
Des contraintes d'aujourd'hui aux potentialités de demain

MÉTHODOLOGIE SIMPLIFIÉE DE DÉTERMINATION DES ZONES HUMIDES



Réfléchir l'environnement de demain

www.adev-environnement.com

Siège social
2, rue Jules Ferry
36 300 LE BLANC
Tél : 02-54-37-19-68 - Fax : 02-54-37-99-27
contact@adev-environnement.com

Agence de Tours
3, rue Charles Garnier
37 300 JOUE LES TOURS
Tél : 02-47-87-22-29
tours@adev-environnement.com



 Etude / Conseil / Expertise  Réglementaires  Suivis / AMO / Maîtrise d'oeuvre 

I - LES ZONES HUMIDES

A - DÉFINITION ET RÉGLEMENTATION

L'objectif premier de ces études complémentaires est de déterminer la présence ou non de zones humides au sein des nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation. En effet ces zones sont directement impactées par le projet de PLU. Dans le cadre de cet inventaire un rappel de la définition de zone humide est présenté ci-dessous.

L'État français a élaboré sa première définition juridique des zones humides au travers la loi sur l'Eau de 1992, créant l'article L.211-1-I-1 du Code de l'Environnement :

« On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (Art. 211-1 du Code de l'Environnement).

Si la publication de cet article figure comme une avancée dans la reconnaissance des zones humides, les critères énumérés ne permettaient toujours pas une délimitation suffisamment précise des zones humides. Or, une telle délimitation était indispensable pour déterminer le régime juridique applicable (autorisation et déclaration au titre de la législation sur l'eau...). Pour remédier à ce problème, la loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, dite loi DTR, a donc prévu que les différents critères d'une zone humide soient définis plus précisément.

Ainsi, au travers de l'arrêté du 24 juin 2008, modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009, codifié dans les articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement, les **critères permettant la définition de ces zones ont été identifiés (Voir partie II).**

La délimitation des zones humides sur le terrain se fait également à partir d'autres éléments naturels qui sont généralement :

- Le réseau hydrographique,
- La topographie (fond de vallée favorable aux zones humides contrairement aux coteaux de haut de pentes),
- Les aménagements humains (routes, talus, haies ou autres éléments paysagers),
- Les cotes de crues ou le niveau phréatique,
- Les traits hydromorphiques des sols (traits rédoxiques ou réductiques).

À noter que les dispositions de l'article R.211-108 du code de l'environnement définissant les zones humides ne sont pas applicables aux plans d'eau et canaux, ainsi qu'aux infrastructures créées en vue du traitement des eaux usées ou des eaux pluviales.

De plus, les zones humides sont soumises à la nomenclature « Eau » (rubrique 3.3.1.0.) au titre des articles L 214-1 et du L 214-7 du Code de l'environnement. Ces articles disposent que l'assèchement, la mise en eau, l'imperméabilisation et le remblai de plus de 1 ha en zone humide ou marais est soumis à **autorisation**. Dans le cas d'une surface comprise entre 0,1 ha et 1 ha, l'aménagement est soumis à une **simple déclaration**. Cette législation s'applique à toute zone humide, qu'elle ait été **délimitée ou non**.

II - METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

ADEV a accordé sa méthodologie au regard de la note technique du 26 juin 2017 relative à la caractérisation des zones humides. En effet, cette note indique que la caractérisation des zones humides repose sur deux critères : **la pédologie et la végétation**. Ces deux critères sont **cumulatifs**. Ainsi, les deux critères (**flore caractéristique de zone humide ET sol hydromorphe**) sont nécessaire afin de caractériser une zone humide au sens réglementaire.

Lorsque la végétation est absente ou non spontanée, une zone humide est caractérisée par le seul critère pédologique.

A - PHASE PRÉLIMINAIRE : ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE ET PRÉLOCALISATION

Une **prélocalisation** des zones humides potentielles sur le site est effectuée en amont des investigations de terrain.

Afin de répondre aux objectifs de protection des zones humides donnés dans le SDAGE et le SAGE, le SIAB a réalisé en 2015, avec l'assistance du CDPNE, un atlas cartographique des pré-localisation des zones humides. Ces cartes ont été réalisées à partir des études SAGE et de l'INRA qui a modélisé les milieux potentiellement humides de France à l'échelle 1/100000^{ème}. Elles représentent uniquement les enveloppes des zones humides probables avec une probabilité forte à très forte. L'atlas est annexé au ScoT du Blaisois.

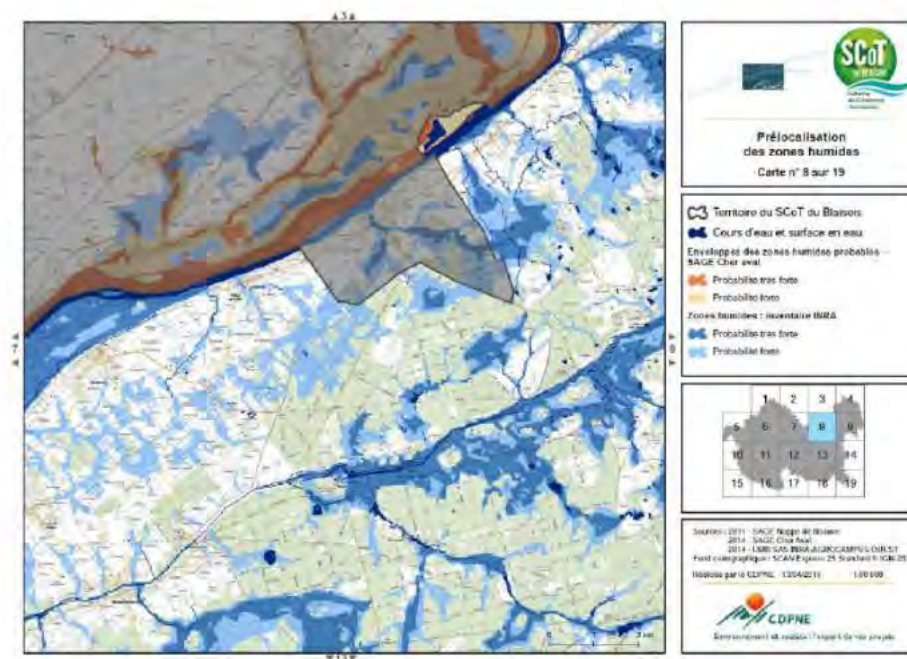


Figure 1 : Carte de prélocalisation des zones humides du SCOT du Blaisois.
Source : CDPNE / SCOT Blaisois

Ces cartographies estiment si le site présente des zones humides potentielles mais la prélocalisation n'a pas vocation à se substituer ou être assimilée aux démarches d'inventaires. Ce n'est qu'un « **porter à connaissance** » et ces données **doivent être confirmées et précisées par l'investigation de terrain.**

B – IDENTIFICATION DES ZONES HUMIDES SUIVANT LE CRITÈRE DE LA VÉGÉTATION :

Le critère relatif à la végétation peut être appréhendé partir des espèces végétales et des habitats présents.

Pour ce faire, nous identifierons sur les sites potentiellement humides retenus préalablement :

- Les habitats naturels,
- Les espèces végétales dominantes de chaque groupement de végétation homogène.

Ensuite, il s'agira de vérifier la présence d'espèces dominantes indicatrices de zones humides en référence à la liste d'espèces fournie à l'annexe II (table A) de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié. Le recouvrement cumulé des espèces indicatrices de zones humides doit être supérieur à 50% pour remplir les conditions du critère de la végétation. La mention d'une espèce dans la liste des espèces indicatrices de zones humides signifie que cette espèce, ainsi que, le cas échéant, toutes les sous-espèces sont indicatrices de zones humides.

Nous établirons également la correspondance entre ces habitats et la codification des habitats naturels, telles que présentées dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié vis-à-vis de leur caractéristique humide.

De plus, l'arrêt net de la présence d'espèces végétales indicatrices est également un critère à prendre en compte dans la délimitation des zones humides.

C – IDENTIFICATION DES ZONES HUMIDES SUIVANT LE CRITÈRE PÉDOLOGIQUE :

Lorsque les milieux présents ne permettent pas de conclure sur la nature humide du secteur à partir de la seule lecture et analyse de la composition floristique (cas des cultures agricoles), une expertise des sols s'avère donc nécessaire conformément aux modalités énoncées dans l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié.

Pour ce faire, des sondages pédologiques seront effectués à l'aide d'une tarière entre 0 et 120 cm lorsque la dureté du sol le permet. Il s'agit alors d'observer la présence d'un sol typique des milieux humides ou d'éventuelles tâches de rouille synonymes d'oxydation du fer et donc de la présence d'eau au moins une partie de l'année.

Afin de caractériser et délimiter les zones humides, le périmètre d'investigation pédologique est prospecté à hauteur d'un sondage pédologique par hectare. Cependant, en présence de zone humide ou si la topographie de la parcelle est marquée et hétérogène, l'investigation pédologique est intensifiée à plusieurs sondages par hectare. Un travail de préparation de terrain nécessite de quadriller le site d'étude afin de respecter la présente méthodologie.

En complément, des micro-sondages peuvent être réalisés pour délimiter et confirmer les contours de la zone humide identifiée.



Figure 2 : Carte de localisation des sondages pédologiques

Afin de délimiter les zones humides réglementaires, les traces d'hydromorphie présentes dans les sondages pédologiques doivent démarrer entre 0 et 25 cm puis s'accroître en profondeur jusqu'à environ 50 cm.

Afin de préciser au mieux la délimitation des zones humides, dans le cas où cela s'avère nécessaire, des **micro-sondages** peuvent être réalisés en complément des sondages principaux. Ces micro-sondages seront réalisés **entre 0 et 25 cm** (intervalle dans lequel les traces d'hydromorphie doivent apparaître).

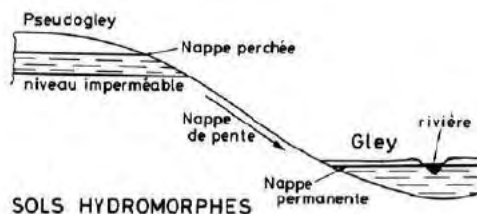
Définition de l'hydromorphie

L'hydromorphie est la sensibilité ou tendance à l'engorgement en eau qui accroît les risques d'écoulements superficiels et d'asphyxie des sols (appauvrissement en oxygène) et par voie de conséquence qui empêche le développement des micro-organismes épurateurs aérobies.

Cette privation influe fortement sur deux grands facteurs de la pédogenèse :

- Le fer, oxydé en milieu aéré, réduit en milieu asphyxiant ;

ADEV ENVIRONNEMENT - 2 RUE JULES FERRY - 36300 LE BLANC



- La matière organique, dont la vitesse de décomposition et d'humification sont d'autant plus réduits par l'asphyxie que celle-ci est plus prolongée ou même permanente.

On distingue généralement deux grands types d'hydromorphisme :

- L'hydromorphie temporaire de surface, formant des pseudogley ;
- L'hydromorphie profonde permanente, formant des gley.

Selon l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009, les sols de zones humides correspondent :

- « à tous les histosols car ils connaissent un engorgement permanent en eau qui provoque l'accumulation de matières organiques peu ou pas décomposées ;
- à tous les réductisols car ils connaissent un engorgement permanent en eau à faible profondeur se marquant par traits réductiques (décolorations gris-bleuâtre) débutant à moins de 50 cm de profondeur dans le sol ;
- Aux autres sols caractérisés par des traits rédoxiques (tâches de rouille, nodules de concrétions ferro-manganésiques) débutant à moins de 25 cm de profondeur et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur ;
- Aux autres sols caractérisés par des traits rédoxiques débutant à moins de 50 cm de profondeur dans le sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et des traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 cm de profondeur. »

La définition « zone humide » s'applique aux classes d'hydromorphie IVd, Va, Vb, Vc, Vd, VIc, VIId et H de la classification ci-après (d'après GEPPA, 1981).

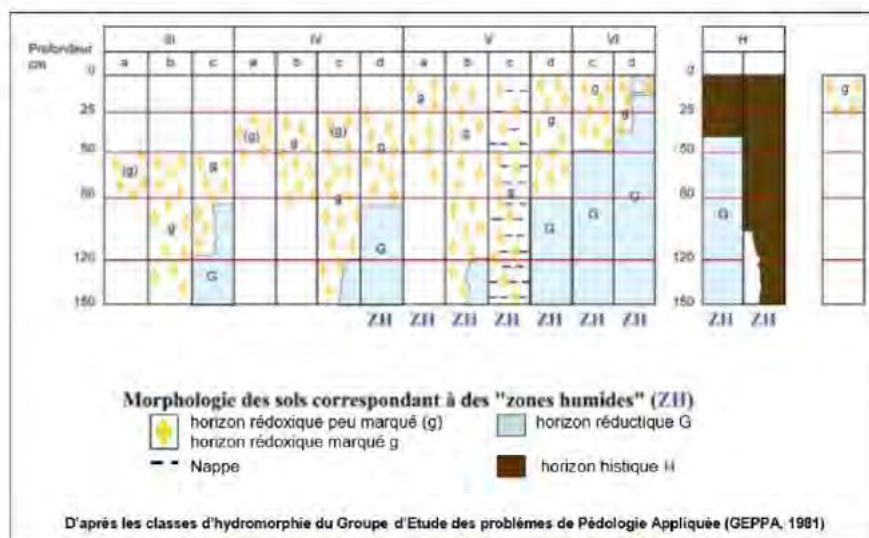


Figure 3 : Les critères hydromorphiques des sols

**Sondage à la tarière****Exemples de sondages pédologiques**

III -RESULTATS

Les résultats de l'expertise zones humides sont **formalisés** à partir du critère utilisé pour la délimitation (pédologique, végétation, habitat) à l'aide de **cartographies (délimitation et habitats), d'illustrations et sa surface est calculée.**



Figure 4 : Carte des sondages pédologiques et des zones humides



Figure 5 : Carte des habitats



***ANNEXE 3 : METHODOLOGIE DE LA PREFIGURATION DE
LA TRAME VERTE ET BLEUE***

Préfiguration de la Trame Verte et Bleue déclinée à l'échelle communale dans le cadre du PLU du Grand Chambord

La trame verte et bleue du SCOT du Blaisois a été reportée dans le PLU au niveau communal, de manière à appréhender le positionnement des enveloppes urbaines vis-à-vis des zones de corridors diffus pour la biodiversité.

La méthodologie retenue dans le cadre de la préfiguration de la trame verte et bleue locale a été formulée sur la base des données disponibles sur le territoire. La TVB communale a ainsi été construite sur la base des données d'occupation du sol communiquées par le Syndicat Intercommunal d'Agglomération Blésoise (SIAB).

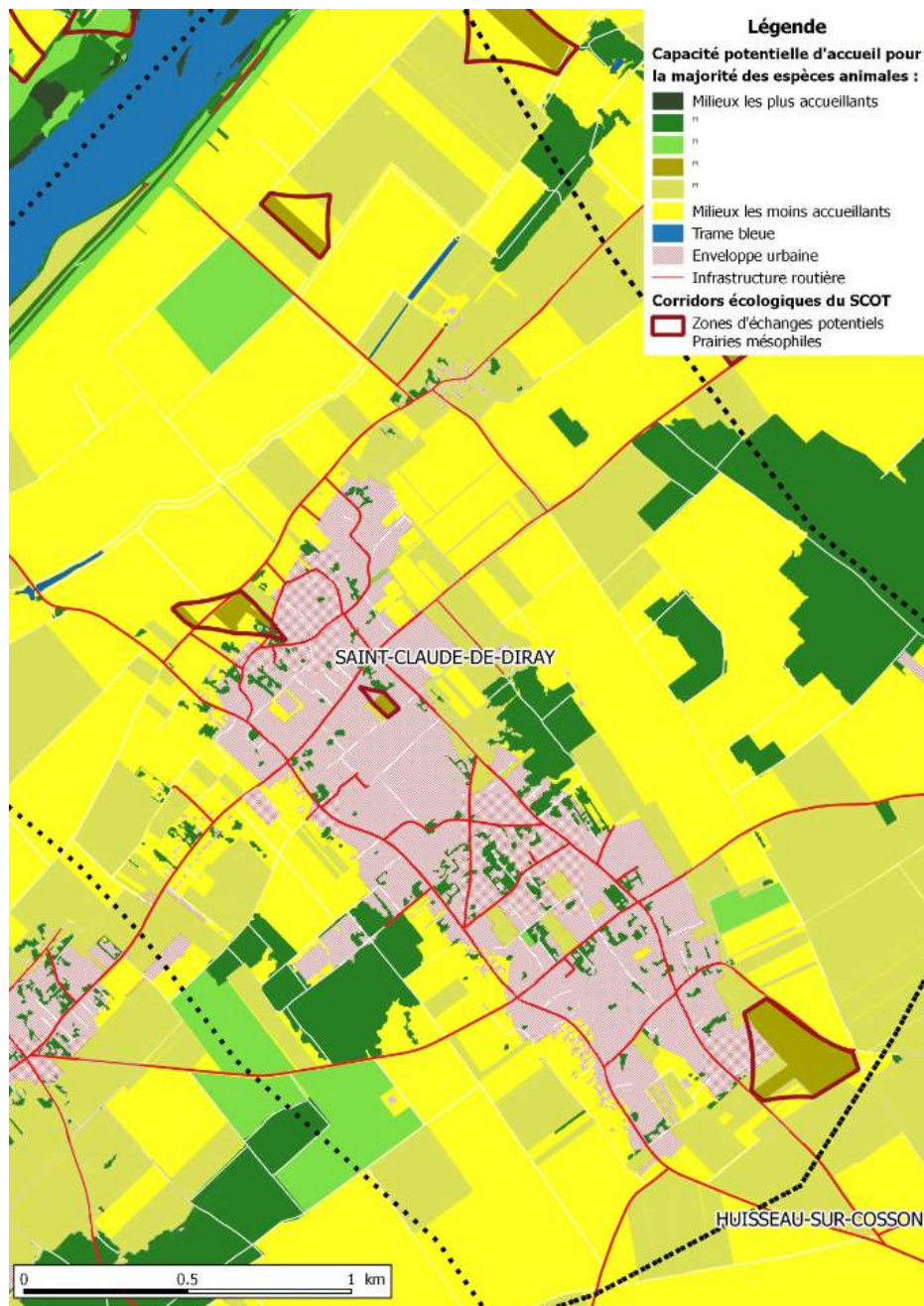
Cette base de données est issue de la fusion de plusieurs types d'informations. Le fond est composé du Corine Land Cover 2016, auquel a été intégré le Recensement Parcellaire Graphique issu de la PAC 2010 qui permet ainsi d'avoir une occupation précise de l'occupation du sol agricole. A cela s'ajoute la BD TOPO de l'IGN datant de 2005 qui permet de définir à une échelle fine (1/10000^e) le couvert boisé, le bâti, les routes et les surfaces en eau. Ponctuellement, d'autres données encore plus précises sont intégrées à cette base comme la BD SIEL sur le lit de la Loire ou encore l'occupation du sol sur la Réserve Nationale.

Deux types de conflits potentiels sont distingués. Le premier : l'urbanisation au travers de l'étalement urbain qui grignote les Noyaux de biodiversité ainsi que les Corridors. Le deuxième : lié aux voies de communication et au trafic routier qui entraînent des nuisances sonores et de la pollution mais aussi de la mortalité pour certaines espèces vulnérables à la circulation. Ces points de conflits peuvent avoir deux états : ils peuvent être avérés, autrement dit les perturbations sont connues, ou potentielles ; cela signifie que l'évolution du milieu peut à l'avenir devenir problématique pour le fonctionnement du Corridor ou du bon état du Noyau. Pour les points de conflits avérés, ils sont identifiés à partir de la BD TOPO pour les infrastructures et l'urbanisation existante. Pour les points de conflits potentiels, une superposition entre des projets d'aménagement et/ou les zonages d'urbanisation du document d'urbanisme servent de référence.

Les cartes de la trame verte et bleue à l'échelle communale font le bilan des différentes sous-trames et classent les surfaces en fonction de leur capacité potentielle d'accueil pour la majorité des espèces animales.

Leur légende est explicitée dans le tableau ci-après.

LEGENDE : Capacité potentielle d'accueil pour la majorité des espèces animales		
	Milieus les plus accueillants	végétation caractéristique des zones humides et des milieux aquatiques ; pelouses...
	^	forêt de feuillus, forêt mélangées (...) fructifères landes et broussailles, bocage...
	^	forêt de conifères, peupleraie, robineraie...
	^	prairies, prairies mésophiles...
	^	vignobles et vergers, jardins, fourrage, gel...
	Milieus les moins accueillants	terres arables, céréales et oléagineux, équipements sportifs...
	Trame bleue	eau courante, eau stagnante, gravière, surface en eau...



L'ensemble des cartes de la préfiguration de la Trame Verte et Bleue de Grand Chambord est présenté en ANNEXE 1 « Diagnostic environnemental du PLU » de la présente évaluation environnementale.



***ANNEXE 4 : ELEMENTS DU SCHEMA DIRECTEUR
D'ASSAINISSEMENT DU GRAND CHAMBORD (2019)***

Tableau 13 : Origine des prélèvements pour chaque commune en 2015

Source : Schéma Directeur d'assainissement CCGC, 2019

2015	Origine du prélèvement				
Commune	Eaux souterraines (m ³)	Proportion (%)	Eaux de surface (m ³)	Proportion (%)	Volume total prélevé (m ³)
Bauzy	73 931	100%	0	0%	73 931
Bracieux	165 812	100%		0%	165 812
Chambord	28 115	100%		0%	28 115
Courmemin	273 281	100%		0%	273 281
Crouy-sur-Cosson	166 134	100%		0%	166 134
Ferté-Saint-Cyr	167 735	100%		0%	167 735
Fontaines-en-Sologne	486 944	100%		0%	486 944
Huisseau-sur-Cosson	744 219	100%		0%	744 219
Maslives	475 388	100%		0%	475 388
Montivault	1 155 842	100%		0%	1 155 842
Mont-près-Chambord	202 325	100%		0%	202 325
Neuvy	46 705	100%		0%	46 705
Saint-Claude-de-Diray	715 270	100%		0%	715 270
Saint-Dyé-sur-Loire	179 335	100%		0%	179 335
Saint-Laurent-Nouan	1 328 541	1%	90 588 824	99%	91 917 365
Thoury	50 623	100%		0%	50 623
Tour-en-Sologne	154 786	100%		0%	154 786
TOTAL	6 414 986	7%	90 588 824	93%	97 003 810

Source : BNPE

Origine des prélèvements pour chaque commune en 2015

Tableau 14 : Usage de l'eau pour chaque commune en 2015

Source : Schéma Directeur d'assainissement CCGC, 2019

2015	Type d'usage								
	Alimentation en eau potable		Irrigation		Industrie		Energie		Volume total prélevé (m ³)
Commune	Volume (m ³)	Proportion (%)	Volume (m ³)	Proportion (%)	Volume (m ³)	Proportion (%)	Volume (m ³)	Proportion (%)	
Bailey	22 223	30%	51 708	70%		0%		0%	73 931
Braineux	165 812	100%		0%		0%		0%	165 812
Chambard	28 115	100%		0%		0%		0%	28 115
Courmenou	148 273	54%	125 008	46%		0%		0%	273 281
Crouy-sur-Cosson	118 731	71%	47 403	29%		0%		0%	166 134
Ferté-Saint-Cyr		0%	167 735	100%		0%		0%	167 735
Fontaines-en-Sologne	40 394	8%	446 550	92%		0%		0%	486 944
Huisseau-sur-Cosson	479 465	64%	264 454	36%	300	0%		0%	744 219
Maslives		0%	475 388	100%		0%		0%	475 388
Montivault	39 852	3%	1 115 990	97%		0%		0%	1 155 842
Mont-près-Chambard	138 685	69%	63 640	31%		0%		0%	202 325
Neuvy	25 621	55%	21 084	45%		0%		0%	46 705
Saint-Claude-de-Diray	212 970	30%	502 300	70%		0%		0%	715 270
Saint-Dyé-sur-Loire	179 355	100%		0%		0%		0%	179 355
Saint-Laurent-Nouan	278 947	0%	886 154	1%	178 630	0%	90 573 634	99%	91 917 365
Thoury		0%	50 623	100%		0%		0%	50 623
Tour-en-Sologne	37 544	3%	1 117 242	97%		0%		0%	1 154 786
TOTAL	1 915 987	2%	5 335 279	5%	178 930	0%	90 573 634	92%	98 003 830

Source : BNPE

Usage de l'eau pour chaque commune en 2015



2.2.5. Alimentation en eau potable

2.2.5.1. Consommation en eau potable

Les rôles d'eau du secteur d'étude ont été fournis par les 2 exploitants du réseau eau potable (VEOLIA et SAUR) pour l'année 2016. Une exploitation de ces données a pu être effectuée, et les conclusions suivantes en ressortent.

- **La consommation domestique**

Les consommations ont été divisées en trois catégories en fonction des usages de l'eau potable. On distingue ainsi :

- **Les consommations domestiques.** Elles sont engendrées principalement par les particuliers et identifiées par une consommation annuelle n'excédant pas les **400 m³/an**.
- **Les gros consommateurs.** De nature assez variée (écoles, industriels, exploitants agricoles, établissements touristiques...), ce sont les abonnés dont la consommation annuelle dépasse les **1 000 m³/an**.
- **Les consommations intermédiaires.** Ce sont les abonnés dont la consommation est comprise entre **400 et 1 000 m³/an**. Ils ne correspondent ni à des gros consommateurs et ni à un usage domestique de l'eau potable.

La répartition de la consommation d'eau potable a permis de déterminer la consommation à usage domestique. Cette consommation domestique peut être caractérisée par la consommation journalière par habitant.

Commune	Nombre habitants (INSEE 2014)	Nombre d'abonnés	Consommation annuelle totale (m ³ /an)	Consommation annuelle domestique (<400 m ³ /an)	Consommation annuelle intermédiaire (entre 400 et 1000 m ³ /an)	Grosse consommation annuelle (>1000 m ³ /an)	Consommation domestique (Litre/jour/habitant)
Bauzy	283	158	16 863	14 740	-	2 123	143
Bracieux	1 281	807	76 914	58 366	6 722	14 184	125
Chambord	113	88	24 299	5 696	2 425	16 178	138
Courmémín	524	311	25 378	23 229	2 148	-	121
Crouy-sur-Cosson	516	140	15 481	11 237	1 064	3 179	65
Fontaines-en-Sologne	632	342	34 599	27 560	3 782	3 257	119
Hillemont-sur-Cosson	2 279	1 124	98 990	89 048	2 767	7 175	107
La Ferté-Saint-Cyr	1 055	602	49 384	39 699	2 345	7 340	103
Meslives	729	182	18 985	17 251	1 734	-	71
Mont-Prés-Chambord	3 216	1 743	165 230	146 348	8 391	10 490	125
Montlivault	1 366	688	63 399	57 422	3 398	2 580	115
Nauvy	315	169	15 229	13 151	-	2 078	114
Saint-Dyé-sur-Loire	1 134	629	55 695	45 638	4 496	5 561	110
Saint-Laurent-Nouan	4 305	2 269	200 016	152 603	11 137	36 276	97
Saint-Claude-de-Oray	1 769	920	76 833	73 579	964	2 290	114
Thoury	419	252	20 286	18 216	900	1 171	119
Touren-Sologne	1 084	568	59 792	48 349	3 809	7 635	122
TOTAL	21 020	10 998	1 017 372	842 131	56 082	121 517	109

Tableau 17 : Caractérisation de la consommation domestique sur la communauté de communes du Grand Chambord

Globalement, sur l'ensemble de la communauté de communes du Grand Chambord, la consommation domestique par habitant est en moyenne de 109 l/j/hab.

On observe cependant de fortes disparités selon les communes étudiées, à l'image de la commune Crouy-Sur-Cosson (65 l/j/hab) et la commune de Bauzy (143 l/j/hab).

NB : La consommation domestique annuelle totale correspond à la consommation domestique annuelle sur l'ensemble de la commune (habitations raccordées et non raccordées).



3.7. Estimation des rejets futurs et impacts sur les stations d'épuration

Une projection des quantités d'eaux usées collectées sur le moyen terme est ici effectuée.

Tout d'abord, les zones d'urbanisation futures à intégrer à l'analyse sont déterminées à l'aide du PLU, actuellement en cours de réalisation. La carte disponible en Annexe n°21 et provenant de la communauté de communes indique les zones potentiellement urbanisables.

L'augmentation de charge hydraulique et organique due à ces zones d'urbanisation future est ensuite calculée selon les hypothèses suivantes :

Communes	Nombre habitant par logement	Consommation AEP actuelle (L/j/hab)
Bauzy	1,93	143
Bracieux	1,88	125
Chambord	1,88	138
Courmémín	2,07	121
Crouy-sur-Cosson	2,06	65
Ferté-Saint-Cyr	1,86	103
Fontaines-en-Sologne	2,10	119
Huisseau-sur-Cosson	2,30	107
Maslives	2,35	71
Montlivault	2,26	115
Mont-Prés-Chambord	2,24	125
Nouvy	1,99	114
Saint-Claude-de-Diray	2,32	114
Saint-Dyé-sur-Loire	2,09	110
Saint-Laurent-Nouan	2,37	97
Thoury	1,86	119
Tour-en-Sologne	2,20	122

- Pourcentage de la consommation d'eau potable rejetée au réseau d'eaux usées : 90%
- Sur les zones d'activités et d'équipements, rejet à hauteur de 13,5 EH/ha
- Nombre d'équivalent-habitant par habitant : 0,8 EH/hab

Tableau 58 : Hypothèses prises en compte pour chaque commune

Au vu de ces hypothèses et en considérant les rejets des abonnés non domestiques comme constants par rapport à la situation actuelle, les rejets supplémentaires futurs, sont détaillées dans le tableau suivant :

Communes	Production logements selon le PLU	EH supplémentaires	Charge hydraulique supplémentaire (m³/j)	Charge organique supplémentaire (kg DBO5/j)
Bauzy	6	9	1,5	0,6
Bracieux	125	188	26,4	11,3
Chambord	0	0	0,0	0,0
Courmémín	30	50	6,8	3,0
Crouy-sur-Cosson	23	38	2,8	2,3
Ferté-Saint-Cyr	66	98	11,4	5,9
Fontaines-en-Sologne	26	44	5,8	2,6
Huisseau-sur-Cosson	119	219	26,4	13,1
Maslives	58	109	8,7	6,5
Montlivault	56	101	13,1	6,1
Mont-Prés-Chambord	166	297	41,8	17,8
Nouvy	35	56	7,2	3,3
Saint-Claude-de-Diray	12	22	2,9	1,3
Saint-Dyé-sur-Loire	172	288	35,6	17,3
Saint-Laurent-Nouan	115	218	23,7	13,1
Thoury	25	37	5,0	2,2
Tour-en-Sologne	25	44	6,0	2,6
TOTAL	1 059	1 818	225,0	109,1

Tableau 59 : Estimation des rejets supplémentaires futurs par commune

A l'aide de ces estimations, il est possible de déterminer les charges futures en entrée des STEP.



3.6.4. Performances épuratoires des stations d'épuration

Le tableau ci-dessous présente les performances épuratoires des différentes stations d'épuration de la communauté de communes du Grand Chambord en 2016 :

Communes	Système d'assainissement	Rendement épuratoire moyen (%)					
		DBO5	DCO	MES	NTK	NGL	PT
Bauzy	Route de Neuvy	99	89,6	44,2	70,1	-	-26
Bracieux	Les Bourbons	98	96	98	96	85	71
Chambord	Pont des Italiens	97	92	96	76	31	57
Courméménil	Route de Bauzy	97,8	92	96	94	66	56
Crouy-sur-Cosson	<i>Cf. le Moulin à Ferté-Saint-Cyr (même système)</i>						
Fontaines-en-Sologne	La Sablonnière	99	96	99	97	58	25
	La Gaucherie	97	89	99	97	55	-19
Huisseau-sur-Cosson	Le Bourg	98	91	96	94	94	87
	Le Château	96	90	86	95	95	86
La Ferté-Saint-Cyr	Saint-Cyr	97	84	95	76	35	-39
	Le Moulin	99	96	98	90	76	59
Montlivault	<i>Cf. Saint-Dyé-sur-Loire (même système)</i>						
Mont-Près-Chambord	Buisson des Blés	97	90	96	84	75	45
	Les Milleries	97	94	98	95	90	84
Neuvy	Route de Dhuizon	99	94	99	96	47	37
Saint-Claude-du-Divay	Les Près de la Cour	99	96	99	98	94	93
Saint-Dyé-sur-Loire	Longuevault	99	87	99	97	86	89
Saint-Laurent-Nouan	Nouan	98	93	96	-	52	38
	Saint-Germain	94	93	95	94	77	73
Thoury	<i>Cf. le Moulin à Ferté-Saint-Cyr (même système)</i>						
Tour-en-Sologne	<i>Cf. Bracieux (même système)</i>						



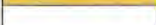
Légende	
	Limite de rejet de l'arrêté préfectoral respecté
	Limite de rejet de l'arrêté préfectoral non respecté
	Pas de limite de rejet définie par arrêté préfectoral

Tableau 52 : Rendements épuratoires (en %) des différentes stations d'épuration d'après les données des exploitants

Les rendements épuratoires pour les stations de Neuvy et du système « Le Bourg » de Huisseau-sur-Cosson, compte tenu de leur récente mise en service, datent de l'autosurveillance de 2018.

La STEP « La Sablonnière » à Fontaines-en-Sologne ne possède pas de limites de rejets imposées sur les rendements épuratoires.

Au final, il en résulte que 35% des STEP du territoire d'étude ne respectent pas les limites des rejets définies par arrêté préfectoral. Dans ce cas de figure, il est possible de citer les STEP de Bauzy, Bracieux, Chambord, Le Moulin de la Ferté-Saint-Cyr et les 2 STEP de Saint-Laurent-Nouan.

A noter que pour Bracieux, une nouvelle STEP a été mise en service en 2016. D'après les exploitants, il n'y a pas de problèmes particuliers de recenser au niveau des rendements épuratoires sur cette station.



Communauté de communes du Grand Chambord (APS E17200)
Schéma Directeur d'Assainissement – Rapport final

PRIORISATION DES STATIONS D'EPURATION

Les STEP les Bourbons de Bracieux/Tour-en-Sologne et du bourg de Huisseau-sur-Cosson ne sont pas prises en compte dans la priorisation du fait de leur récente mise en service.

Priorité	STEP	Coût des opérations (€ HT)				Raison	
		Réhabilitation	Renouvellement		Connexion des STEP		
			Travaux technique	Emprise foncière			Coût total
1	STEP de Saint-Germain	-	3 318 000 €	345 600 €	3 663 600 €	6 058 800 €	Vétusté / Impact milieu récepteur / Surcharge / Urbanisation limitée
2	STEP de Chambord	108 800 €	-	-	-	-	Légère vétusté / Performance épuratoires et impact milieu récepteur / Conformité arrêtée du 21/07/2015
3	STEP de Nouan	-	1 825 200 €	189 000 €	2 014 200 €	cf. STEP de Saint-Germain	Vétusté / Impact du milieu récepteur / Surcharge / Urbanisation limitée
4	STEP de la Sablonnière	42 500 €	-	-	-	1 162 000 €	Vétusté / Impact milieu récepteur
5	STEP des Milleries	100 000 €	1 450 800 €	151 200 €	1 602 000 €	-	Urbanisation limitée / Surcharge hydraulique
6	STEP de Buisson des Blés	287 500 €	-	-	-	711 000 €	Vétusté / Conformité arrêtée du 21/07/2015
7	STEP de Bauzy	45 000 €	255 000 €	151 200 €	406 200 €	-	Surcharge hydraulique et organique / Urbanisation limitée
8	STEP de Saint-Claude-de-Diray	100 000 €	-	-	-	-	Légère vétusté - Travaux ponctuels/ Conformité arrêtée du 21/07/2015
9	STEP de la Gaucherie	-	235 000 €	86 400 €	321 400 €	cf. STEP de la Sablonnière	Urbanisation limitée
10	STEP du Moulin	62 500 €	1 731 600 €	183 600 €	1 915 200 €	-	Urbanisation limitée / Surcharge hydraulique
11	STEP du Hameau de Saint-Cyr	12 500 €	196 600 €	108 000 €	304 600 €	-	Urbanisation limitée / Surcharge hydraulique
12	STEP de Courmemin	12 500 €	-	-	-	-	Travaux ponctuels
13	STEP du Chateau	18 800 €	805 500 €	37 800 €	843 300 €	cf. STEP de Buisson des Blés	Urbanisation limitée
14	STEP de Longuevaut	312 500 €	-	-	-	-	Légère vétusté - Travaux ponctuels
15	STEP de Neuy	25 000 €	-	-	-	-	Travaux ponctuels

 Choix d'un scénario

Tableau 302 : Hiérarchisation des travaux sur les STEP

Pour les STEP où il est indiqué « Choix du scénario », il est proposé plusieurs cas :

- un scénario de réhabilitation de la STEP (travaux plus ou moins importants afin d'améliorer le fonctionnement),
- un scénario de renouvellement de la STEP (abandon de la STEP actuelle et redimensionnement d'un nouvel ouvrage). Ce choix de renouvellement est proposé suite à la saturation qui peut être constatée en période hivernale ou encore en situation future,
- Un scénario de connexion de deux STEP.

A noter que pour les STEP présentant une surcharge hydraulique en nappe haute, à savoir, les STEP du Moulin à la Ferté-Saint-Cyr, des Milleries à Mont-Près-Chambord, traduisent un apport d'eaux de nappe. Des travaux sont prévus sur les réseaux pour limiter ces apports et sont à réaliser en priorité avant de réaliser des travaux de renouvellement sur la STEP. Si toutefois la rénovation des réseaux ne permet pas de limiter les apports d'eaux claires, le redimensionnement de la STEP devra être envisagé.

Dans le cas de Bauzy et de Gaucherie, des surcharges actuelles sont identifiées en hydraulique et en organique pour la première et hydraulique pour la seconde. Toutefois, la mise en place d'un débitmètre en entrée de station de Bauzy est à préconiser en priorité pour mieux appréhender le fonctionnement de la STEP. La réhabilitation est pour le moment envisagée.

Concernant les STEP du Chateau et du Hameau de Saint-Cyr, le redimensionnement des STEP est envisagé uniquement dans le cadre d'une urbanisation future importante (hypothèse prise en compte lors des calculs). Pour ces STEP, il est plutôt conseillé la réhabilitation, les productions de nouveaux logements devront être confirmées sur ces secteurs.



Communauté de communes du Grand Chambord (APS E17200)
Schéma Directeur d'Assainissement – Rapport final

Le montant des travaux estimé à l'horizon 2030 s'élève à **16 716 300 € HT**.

Le détail par thématique et par année est présenté ci-après :

Année	Diagnostic permanent et autosurveillance	STEP	Postes de refolement	Réseau - lutte contre les eaux claires météoriques	Réseau - lutte contre les eaux claires de nappe	Protection du milieu naturel	Exploitation des réseaux	TOTAL
2019	138 000 €			499 150 €		40 000 €		677 150 €
2020		841 520 €	546 600 €	716 150 €	520 800 €	3 000 €	70 700 €	2 698 770 €
2021		1 236 270 €	157 800 €	596 950 €	442 800 €	20 000 €		2 453 620 €
2022		1 666 270 €	241 500 €	934 225 €	0 €	40 000 €		2 881 995 €
2023		1 236 270 €	8 800 €	1 367 525 €	338 600 €	0 €	70 700 €	3 021 895 €
2024		1 281 270 €	120 900 €	934 225 €	89 400 €	40 000 €		2 465 795 €
2025		65 200 €	249 600 €	441 675 €	92 100 €			848 575 €
2026		112 500 €	62 500 €	63 400 €	229 000 €	80 000 €	70 700 €	618 100 €
2027		0 €	96 700 €	373 500 €	26 700 €	20 000 €		516 900 €
2028		368 800 €	5 500 €	141 900 €	17 300 €			533 500 €
TOTAL	138 000 €	6 808 100 €	1 489 700 €	6 068 700 €	1 756 700 €	243 000 €	212 100 €	16 716 300 €

Tableau 334 : Coût des travaux par thématique et par année durant le Schéma Directeur

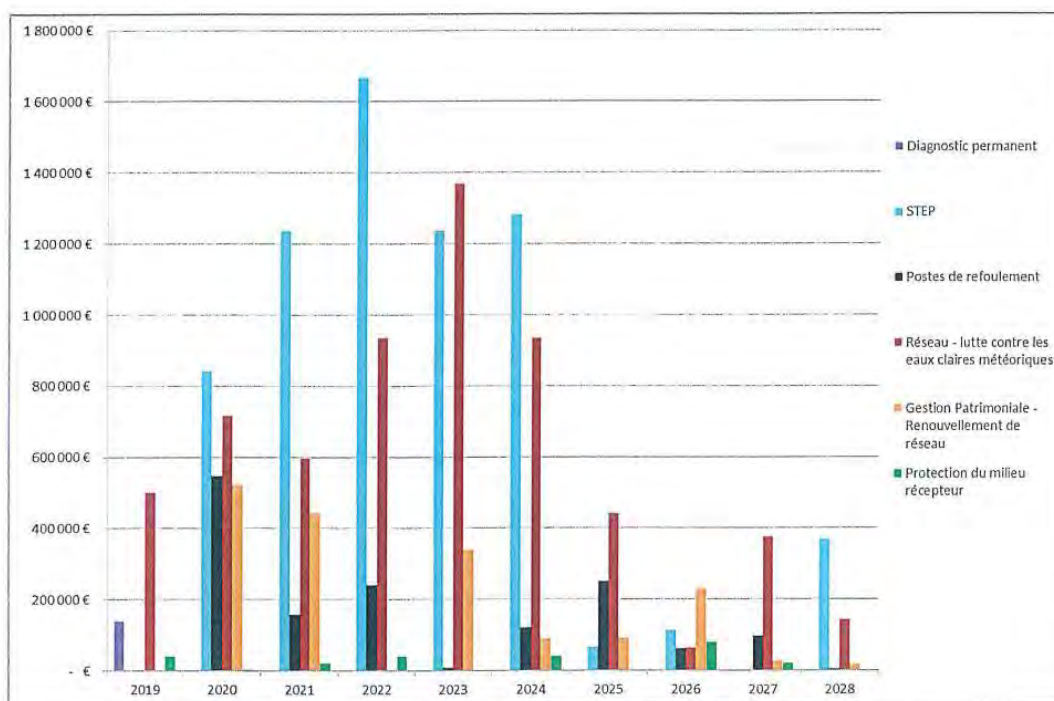


Figure 157 : Répartition des coûts par thématique durant le Schéma Directeur

Ces coûts peuvent être soumis à modification pour plusieurs raisons :

- Choix de la communauté de communes sur les travaux à réaliser ;
- Prix évolutif sur le terrain constructible lors d'acquisition foncière pour le renouvellement des ouvrages ;
- Opportunité de réaliser certains travaux lors d'ouverture de voirie.



ANNEXE 5 : ESPECES DETERMINANTES ZNIEFF

A. ZNIEFF II – 240030651 – la Loire Orléanaise

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	252	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	<i>Pélodyte ponctué</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE	Moyen			2000 - 2004
	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurent, 1768)	<i>Triton crêté</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE	Faible			1996 - 1996
	179	<i>Triturus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Triton ponctué</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1996 - 2004
Basidiomycètes	38241	<i>Cystolepiota sistrata</i> (Fr.: Fr.) Singer ex M. Bon & Bellù		Reproduction certaine ou probable	Informateur : BRANCOTTE V.				2005 - 2005
	39279	<i>Lactarius controversus</i> Pers.: Fr.	<i>Lactaire des peupliers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CHANTEREAU M.	Moyen			2007 - 2007
Bryophytes	6210	<i>Riccia cavernosa</i> Hoffm. emend. Raddi, 1796		Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOUDIER P.				1997 - 1997
Coléoptères	10946	<i>Anisoplia villosa</i> (Goeze, 1777)		Reproduction indéterminée	Informateur : CHANTEREAU M.				2004 - 2004
	10949	<i>Anomala dubia</i> (Scopoli, 1763)	<i>Hanneton bronzé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CHANTEREAU M.				2004 - 2004
	12346	<i>Aromia moschata</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.				2004 - 2004
	9567	<i>Dytiscus circumflexus</i> Fabricius, 1801		Reproduction indéterminée	Informateur : PINEAU X.				2004 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif	Effectif	Année/
							estimé	estimé	d'observation
	10937	<i>Hoplia coerulea</i> (Drury, 1773)	<i>Hoplie bleue</i> (L.)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1994 - 2006
	11777	<i>Lamia textor</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Lamie tisserand</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1996 - 1996
	11004	<i>Liocola lugubris</i> (Herbst, 1756)		Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.				1995 - 1995
	200478	<i>Lucanus cervus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Lucane</i> Cerf-volant	Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE	Fort			1996 - 2007
Crustacés	250287	<i>Chirocephalus diaphanus</i> Prévost, 1803	<i>Chirocéphale diaphane</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2004
	250293	<i>Lepidurus apus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction indéterminée	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2003 - 2004
Lépidoptères	54339	<i>Aponia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gazé</i> (Le), <i>Piéride de l'Aubépine</i> (La), <i>Piéride gazée</i> (La), <i>Piéride de l'Alisier</i> (La), <i>Piéride de l'Aubergine</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1994 - 1998
	249016	<i>Archileus touranginii</i> (Berce, 1870)	<i>Bréphode ligérienne</i> (La), <i>Bréphode du Verdiau</i> (La), <i>Bréphine ligérienne</i> (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FAUCHEUX F.	Faible			2004 - 2005
	53878	<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tabac d'Espagne</i> (Le), <i>Nacré vert</i> (Le), <i>Barre argentée</i> (La), <i>Empereur</i> (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1994 - 2004
	159443	<i>Callimorpha quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	<i>Écaille chinée</i> (L.)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1994 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif	Effectif	Année/
							estimé	estimé	d'observation
	54307	<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La), Argus vert (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1994 - 1998
	53942	<i>Clossiana dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1995 - 1995
	53865	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le), Artémis (L), Damier printanier (Le), Mélitée des marais (La), Mélitée de la Scabieuse (La), Damier des marais (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1994 - 1998
	54475	<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1994 - 2004
	53733	<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1994 - 1998
	54837	<i>Proserpinus proserpina</i> (Pallas, 1772)	Sphinx de l'Épilobe (Le), Sphinx de l'Oenothère (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1994 - 1998
	54713	<i>Saturnia pyri</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Grand Paon de nuit	Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1994 - 1994
Mammifères	61212	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1985 - 2008
	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	Reproduction indéterminée	Informateur : VIGNANE J.C. & HARDOUIN R.	Fort			2002 - 2004
	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Reproduction indéterminée	Informateur : ROSOUX R.	Faible	1		2003 - 2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif	Effectif	Année/
							estime	estime	d'observation
	200118	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	Reproduction indéterminée	Informateur : VIGNANE J.C. & HARDOUIN R.	Fort			2002 - 2004
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	Reproduction indéterminée	Informateur : VIGNANE J.C. & HARDOUIN R.	Fort			2002 - 2004
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Reproduction indéterminée	Informateur : VIGNANE J.C. & HARDOUIN R.	Faible			2002 - 2004
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches	Reproduction indéterminée	Informateur : VIGNANE J.C. & HARDOUIN R.	Moyen			2002 - 2004
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer	Reproduction indéterminée	Informateur : VIGNANE J.C. & HARDOUIN R.	Faible			2002 - 2004
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1996 - 2004
	60527	<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris, Oreillard méridional	Reproduction indéterminée	Informateur : BERGER A.				2004 - 2004
Mollusques	62189	<i>Bithynia leachii</i> (Sheppard, 1823)	Bithynie nordique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CARRE F.				2002 - 2002
	64652	<i>Musculium lacustre</i> (O.F. Müller, 1774)	Cyclade de vase	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SENOTIER JL				2002 - 2002
Odonates	65412	<i>Boyeria irene</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Aeschne paisible (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE	Faible			1996 - 1996

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif	Effectif	Année/
							estimé	estimé	d'observation
	65145	<i>Coenagrion pulchellum</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Agrion joli</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			2007 - 2007
	65387	<i>Epitheca bimaculata</i> (Charpentier, 1825)	<i>Épithèque bimaculée</i> (L'), <i>Cordulie à deux taches</i> (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			2007 - 2007
	65236	<i>Gomphus flavipes</i> (Charpentier, 1825)	<i>Gomphe à pattes jaunes</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1987 - 2006
	65214	<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	<i>Leste des bois</i> , <i>Leste dryade</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE				1996 - 1996
	65361	<i>Leucorrhinia caudalis</i> (Charpentier, 1840)	<i>Leucorrhine à large queue</i> (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			2007 - 2007
	65265	<i>Libellula fulva</i> O.F. Müller, 1764	<i>Libellule fauve</i> (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			2007 - 2007
	65243	<i>Ophiogomphus cecilia</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	<i>Gomphe serpent</i> , <i>Cécile</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1987 - 2006
	65179	<i>Platynemesis acutipennis</i> Selys, 1841	<i>Agrion orangé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1995 - 2007
	65393	<i>Somatochlora metallica</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Cordulie métallique</i> (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			2007 - 2007
Oiseaux	4187	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Phragmite des joncs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CHANTEREAU M.	Faible			2003 - 2003
	2616	<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chevalier guignette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1975 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif		
							estimé	estimé	Année/ d'observation
3571		<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1975 - 2008
1968		<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	Reproduction indéterminée	Informateur : ONCFS (VISAGE V.)				2007 - 2007
2741		<i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)	Oie cendrée	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1995 - 1995
2720		<i>Anser fabalis</i> (Latham, 1787)	Oie des moissons	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1995 - 1997
3511		<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chouette chevêche, Chevêche d'Athènes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE	Faible			1993 - 1996
3120		<i>Burhinus oediceramus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedichéme criard	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1991 - 1991
4151		<i>Cotila cotil</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1994 - 2006
3422		<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Passage, migration					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif	Effectif	Année/
							estimé	estimé	d'observation
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1995 - 2007
	2497	<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Aigrette garzette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DERLAND P.				2003 - 2007
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon hobereau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1995 - 2002
	2543	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bécassine des marais</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ONCFS (VISAGE V.)				2007 - 2007
	3814	<i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche grise</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
Reproduction indéterminée				Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1990 - 1990	
	3293	<i>Larus canus</i> Linnaeus, 1758	<i>Goéland cendré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.				1993 - 1997
	3272	<i>Larus melanocephalus</i> Temminck, 1820	<i>Mouette mélanocéphale</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort	150	240	1997 - 2007
	3283	<i>Larus ridibundus</i> Linnaeus, 1766	<i>Mouette rieuse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ONCFS (VISAGE V.)				2007 - 2007
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1994 - 1994
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	<i>Milan noir</i>	Passage, migration					
Reproduction certaine ou probable				Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1995 - 2003	
	2481	<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Héron bihoreau, Bihoreau gris</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.				1986 - 2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif	Effectif	Année/
							estimé	estimé	d'observation
	2660	<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	Balibuzard pêcheur	Reproduction indéterminée	Informateur : ONCFS (VISAGE V.)				2007 - 2007
	3036	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Reproduction indéterminée	Informateur : CHANTEREAU M.	Faible	1		2007 - 2007
	3350	<i>Sterna albifrons</i> Pallas, 1764	Sterne naine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen	20	30	1973 - 2007
	3343	<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen	50	100	1973 - 2007
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1993 - 2001
	3187	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
Passage, migration									
Reproduction certaine ou probable				Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1973 - 2007	
Orthoptères	66270	<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé, Criquet de Barbane	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE	Faible			1997 - 2002
	65878	<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	Conocéphale des Roseaux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.				2002 - 2002
	65891	<i>Mecanema meridionale</i> A. Costa, 1860	Méconème fragile	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.				2002 - 2002
	66121	<i>Myrmeleotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815)	Gomphocère tacheté, Gomphocère double-signé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1995 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	estimé	estimé	d'observation
	66187	<i>Oedaleus decorus</i> (Germar, 1825)	<i>Oedipode soufrée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			2005 - 2007
	66085	<i>Omocestus haemorrhoidalis</i> (Charpentier, 1825)	<i>Criquet rouge-queue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1998 - 2003
	65614	<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	<i>Phanéoptère méridional</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1999 - 2007
	65934	<i>Pteronemobius heydenii</i> (Fischer, 1853)	<i>Grillon des marais</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			2007 - 2007
	66200	<i>Sphingonotus caeruleus</i> (Linnaeus, 1767)	<i>Oedipode aigue-marine, Criquet à ailes bleues, Oedipode Azurée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1995 - 2007
Phanérogames	80988	<i>Ajuga pyramidalis</i> L., 1753	<i>Bugle pyramidale</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1995 - 2003
	81520	<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	<i>Ail à tête ronde</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CARRIE, OLLIVIER D., JESENOVIC, NATURALISTES ORLEANAIS/CPNRC				2003 - 2004
	81878	<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	<i>Alysson à calice persistant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1994 - 2004
	82288	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			2007 - 2007
	83809	<i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schult., 1820	<i>Armérie faux-plentain, Armérie des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1975 - 2007
	83953	<i>Artemisia campestris</i> L., 1753	<i>Armoise champêtre, Armoise-des-champs, Armoise rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1980 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif	Effectif	Année/
							estimé	estimé	d'observation
	85978	<i>Bidens radiata</i> Thuill., 1799	<i>Bident radié</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARTIN P.				1997 - 2002
	86131	<i>Boiboschoenus maritimus</i> (L.) Palla, 1905	<i>Scirpe maritime</i> , <i>Rouche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROSOUX R.	Faible			1996 - 2004
	87053	<i>Bupleurum gerardi</i> All., 1773	<i>Buplèvre de Gérard</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1996 - 2002
	88631	<i>Carex ligerica</i> J.Gay, 1838	<i>Laiche de la Loire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1995 - 2004
	88788	<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	<i>Laiche précoce</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1995 - 2004
	89637	<i>Centaurea maculosa</i> Lam., 1785	<i>Centaurée tachetée</i> , <i>Centaurée maculée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LEQUIVARD L.	Faible			1994 - 2003
	90732	<i>Chenopodium glaucum</i> L., 1753	<i>Chénopode glauque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1994 - 2003
	90801	<i>Chenopodium rubrum</i> L., 1753	<i>Ansérine rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROSOUX R.	Moyen			1994 - 2004
	92594	<i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv., 1811	<i>Corydale solide</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LUNAISS - DRAE	Faible			2003 - 2003
	92614	<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	<i>Corynéphore blanchâtre</i> , <i>Canche des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1994 - 2004
	92806	<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903	<i>Crassule mousse</i> , <i>Mousse fleurie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CORNIER T., LOISEAU J.E., FELZINES J.C., MAMAN L.				1998 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance			
	93456	<i>Crypsis alopecuroides</i> (Piller & Mitterp.) Schrad., 1806	<i>Crypside faux vulpin, Crypsis faux Vulpin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROSOUX R.	Faible			1994 - 2004
	93644	<i>Cuscuta scandens</i> Brot., 1804	<i>Cuscute volubile, Cuscute du Bident</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OLIVEREAU F.				2000 - 2003
	93973	<i>Cyperus michelianus</i> (L.) Link, 1827	<i>Souchet de Michel</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1995 - 2006
	94145	<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas Mart. & al., 1984	<i>Cytise oroméditerranéen, Genêt oroméditerranéen, Genêt purgatif</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CORNIER T., LOISEAU J.E., FELZINES J.C., MAMAN L.				1998 - 2004
	94257	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	<i>Orchis de Fuchs, Orchis tacheté des bois, Orchis de Meyer, Orchis des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			2007 - 2007
	94273	<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962	<i>Orchis négligé, Orchis oublié</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1990 - 2007
	94388	<i>Damasonium alisma</i> Mill., 1768	<i>Étoile d'eau, Damasonie étoilée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OLIVEREAU F.				2000 - 2003
	95154	<i>Dipsacus pilosus</i> L., 1753	<i>Cardère poilu, Verge à pasteur</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CARRIE, OLLIVIER D., JESENOVIC, NATURALISTES ORLEANAIS/CPNRC	Fort	10	100	2003 - 2006
	95847	<i>Elatine alsinastrum</i> L., 1753	<i>Élatine fausse alsine, Élatine verticillée, Fausse-Alsine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OLIVEREAU F.				2000 - 2003
	96226	<i>Epilobium palustre</i> L., 1753	<i>Épilobe des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.				1997 - 1997

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Estimation		
							estimé	estimé	d'observation
	97183	<i>Erysimum cheiranthoides</i> L., 1753	Vélar fausse-girolée, Fausse Girolée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CHANTEREAU M.	Faible			2006 - 2006
	97904	<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886	Cicendie naine, Éxacule nain, Cicendie fluette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CHANTEREAU M.	Faible			2002 - 2002
	99194	<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CHANTEREAU M.	Faible	10		2006 - 2006
	99272	<i>Galeopsis angustifolia</i> Ehrh. ex Hoffm., 1804	Galéopsis à feuilles étroites, Filasse bâtarde	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROSOUX R.	Faible			1994 - 1994
	99815	<i>Genista scorpius</i> (L.) DC., 1805	Épine-fleurie, Genêt scorpion, Genêt épineux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROSOUX R.	Faible			1993 - 2007
	100085	<i>Geranium lucidum</i> L., 1753	Géranium luisant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BOUDIN L.)				2002 - 2004
	100576	<i>Gratiola officinalis</i> L., 1753	Gratiola officinale, Herbe au pauvre homme	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			2007 - 2007
	102921	<i>Holosteum umbellatum</i> L., 1753	Holostée en ombelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOUDIN L., DUPRE R.				2004 - 2004
	103120	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L., 1753	Hydrocharis morène, Morène, Petit nénuphar, Hydrocharide	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BOUDIN L.)	Fort			2002 - 2007
	103598	<i>Inula britannica</i> L., 1753	Inule des fleuves, Inule d'Angleterre, Inule britannique, Inule de Grande-Bretagne	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CHANTEREAU M.	Faible	10		2004 - 2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif	Effectif	Année/
							estimé	estimé	d'observation
	104349	<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f., 1782	Jonc des vasières, Jonc des marécages, Jonc des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BOUDIN L.)				2003 - 2003
	105400	<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw., 1788	Léersie faux Riz	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ALLION Y.	Moyen			1975 - 2007
	106128	<i>Limosella aquatica</i> L., 1753	Limoselle aquatique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROSOUX R.	Faible			1996 - 2002
	106252	<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell, 1935	Lindernie fausse-gratiolle, Fausse Gratiolle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROSOUX R.	Fort			1996 - 2007
	106766	<i>Lupinus angustifolius</i> L., 1753	Lupin réticulé, Lupin bleu	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.				1995 - 2004
	107658	<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BOUDIN L.)				2001 - 2001
	109126	<i>Myosurus minimus</i> L., 1753	Queue-de-souris naine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : EQUIPE PLURISDISCIPLINAIRE LOIRE GRANDEUR NATURE (CORNIER T., MAMAN L.), FELZINES J.C., LOISEAU J.E.	Faible			1998 - 1999
	109898	<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819	Oenanthe à feuilles de Silaüs, Oenanthe intermédiaire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : PRATZ J.L.	Faible			1994 - 1994
	111012	<i>Orchis ustulata</i> L., 1753	Orchis brûlé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1990 - 2007
	111583	<i>Orobanchae laevis</i> L., 1753	Phélypée des sables	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.				1994 - 1994
	112285	<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot Argémone	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OLIVEREAU F.				2000 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif	Effectif	Année
							estimé	estimé	d'observation
	112421	<i>Paris quadrifolia</i> L., 1753	Parisette à quatre feuilles, Étrangle loup	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			2007 - 2007
	112873	<i>Peucedanum palustre</i> (L.) Moench, 1794	Peucedan des marais, Persil des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			2007 - 2007
	113219	<i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst., 1880	Fiéole de Boehmer, Fiéole fausse Fiéole	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1995 - 2004
	114785	<i>Polygonum mite</i> Schrank, 1769	Renouée douce	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BOUDIN L.)				2002 - 2003
	115145	<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort	200		1980 - 2008
	115296	<i>Potamogeton perfoliatus</i> L., 1753	Potamo à feuilles perforées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CHANTEREAU M.	Moyen			2007 - 2007
	115998	<i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BOUDIN L.)				2002 - 2002
	116405	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de Saint-Roch, Pulicaire annuelle, Pulicaire commune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen	100		1995 - 2007
	117123	<i>Ranunculus montpeliacus</i> L., 1753	Renoncule de Montpellier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CPNRC. & NATURALISTES ORLEANAIS (PRATZ J.L. & HEMERAY D.)				2000 - 2004
	117151	<i>Ranunculus paludosus</i> Poir., 1769	Renoncule des marais, Renoncule à feuilles de cerfeuil	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CPNRC. & NATURALISTES ORLEANAIS (PRATZ J.L. & HEMERAY D.)	Faible			1999 - 2004
	118329	<i>Rosa micrantha</i> Borrer ex Sm., 1812	Rosier à petites fleurs, Églantier à petites fleurs	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE				1998 - 1998

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif	Effectif	Année/ d'observation
							estime	estime	
	118474	<i>Rosa rubiginosa</i> L., 1771	<i>Rosier rubiginoux,</i> <i>Rosier à odeur</i> <i>de pomme</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1995 - 2004
	120732	<i>Samolus</i> <i>valerandi</i> L., 1753	<i>Samole de</i> <i>Valerand,</i> <i>Mouron d'eau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.				1996 - 1996
	121554	<i>Schoenoplectus</i> <i>supinus</i> (L.) Palla, 1888	<i>Scirpe couché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OLIVEREAU F.				2000 - 2003
	121603	<i>Scilla autumnalis</i> L., 1753	<i>Scille d'automne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CORNIER T., LOISEAU J.E., FELZINES J.C., MAMAN L.				1998 - 2004
	121839	<i>Scleranthus</i> <i>perennis</i> L., 1753	<i>Sciéranthe vivace</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Faible			1994 - 1994
	121959	<i>Scorzonera</i> <i>hispanica</i> L., 1753	<i>Scorzonère</i> <i>d'Espagne,</i> <i>Salsifs noir,</i> <i>Aspergé d'hiver</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : OLIVEREAU F.				1993 - 1993
	122003	<i>Scrophularia</i> <i>canina</i> L., 1753	<i>Scrofulaire</i> <i>des chiens</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROSOUX R.	Fort			1995 - 2007
	122256	<i>Sedum sexangulare</i> L., 1753	<i>Orpin de Bologne,</i> <i>Orpin doux, Orpin</i> <i>à six angles</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : IE&A	Moyen			1998 - 2007
	122988	<i>Sesamoides</i> <i>purpurascens</i> (L.) G.López, 1986	<i>Astérocarpe</i> <i>blanchâtre,</i> <i>Faux sésame,</i> <i>Astérocarpe</i> <i>pourpré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			1995 - 2004
	123448	<i>Silene conica</i> L., 1753	<i>Silène conique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			1995 - 2003
	124519	<i>Spergula</i> <i>pentandra</i> L., 1753	<i>Espargoutte à</i> <i>cinq étamines</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOUDIN L., DUPRE R.				2004 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur	Effectif supérieur	SLON Période
	124701	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	<i>Spiranthe d'automne, Spiranthe spiralée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.				1995 - 1995
	126034	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	<i>Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : HEMERAY D.				2000 - 2000
	126124	<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	<i>Pigamon jaune, Pigamon noircissant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CHANTEREAU M.	Moyen	5	10	2006 - 2007
	127498	<i>Trifolium subterraneum</i> L., 1753	<i>Trèfle semeur, Trèfle souterrain, Trèfle enterreur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : EQUIPE PLURISDISCIPLINAIRE LOIRE GRANDEUR NATURE (CORNIER T., MAMAN L.), FELZINES J.C., LOISEAU J.E.				1998 - 2004
	127901	<i>Tuberaria guttata</i> (L.) Fourr., 1868	<i>Héliantheme taché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BOUDIN L.)				2002 - 2004
	128169	<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	<i>Orme giabre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARECHAL J.	Faible			2006 - 2006
	128171	<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	<i>Orme lisse, Orme blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CARRIE, OLLIVIER D., JESENOVIC, NATURALISTES ORLEANAIS/CPNRC	Moyen	20		2003 - 2008
	128322	<i>Utricularia vulgaris</i> L., 1753	<i>Utriculaire vulgaire, Utriculaire commune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Fort			2000 - 2007
	129492	<i>Viola alba</i> Besser, 1809	<i>Violette blanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE				1998 - 1998
	130556	<i>Xolantha guttata</i> (L.) Raf., 1838	<i>Héliantheme taché</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CPNRC. & NATURALISTES ORLEANAIS (PRATZ J.L. & HEMERAY D.)				1995 - 2003
	130599	<i>Zannichellia palustris</i> L., 1753	<i>Zannichellie des marais, Aiguette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP				2002 - 2002

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif	Effectif	Année
							estimé	estimé	d'observation
Poissons	66967	<i>Alosa alosa</i> (Linnaeus, 1758)	Grande alose, Alose vraie	Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE				1995 - 2001
	67000	<i>Alosa fallax fallax</i> (Lacepède, 1803)	Alose feinte	Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE				1995 - 2001
	66832	<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	Anguille d'Europe, Anguille européenne	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE	Moyen	31		1995 - 2007
	67506	<i>Cobitis taenia</i> Linnaeus, 1758	Loche de rivière, Loche épineuse	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CPNRC	Faible	4		1995 - 2002
	69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	Chabot, Chabot commun	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE	Fort	43		2002 - 2006
	67606	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Brochet	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE	Faible	3		1995 - 2007
	66330	<i>Lampetra fluviatilis</i> (Linnaeus, 1758)	Lamproie de rivière, Lamproie fluviatile	Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE				1995 - 2001
	66323	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européenne	Reproduction indéterminée	Informateur : CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE	Faible	2		2002 - 2002
	66315	<i>Petromyzon marinus</i> Linnaeus, 1758	Lamproie marine	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Lunas - DRAE				1994 - 2001
	67420	<i>Rhodeus amarus</i> (Bloch, 1782)	Bouvière	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LEUREUIL J.Y.	Fort	29		1995 - 2004
	67765	<i>Salmo salar</i> Linnaeus, 1758	Saumon de l'Atlantique, Saumon atlantique	Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A, CBNBP, LNE				1995 - 2001
Pléandophytes	96539	<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf., 1799	Prêle très rameuse, Prêle rameuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CORNIER T., LOISEAU J.E., FELZINES J.C., MAMAN L.				2001 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96566	<i>Equisetum x moorei</i> Newman, 1854	<i>Prêle occidentale</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROSOUX R.	Faible			1994 - 2006
	126276	<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	<i>Fougère des marais, Thélyptéris des marais, Thélyptéris des marécages</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PRATZ J.L.	Moyen			2007 - 2007

A. ZNIEFF II - 240031300 « Loire Blésoise »

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	54075	<i>Glaucopsyche alexis</i> (Poda, 1761)	<i>Azuré des Cytises</i> (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE.	Fort	2	2	2016 - 2016
Odonates	65236	<i>Gomphus flavipes</i> (Charpentier, 1825)	<i>Gomphe à pattes jaunes</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE.	Moyen	48	48	2016 - 2016
	65225	<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gomphe vulgaire</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE.	Fort	4	4	2016 - 2016
	65243	<i>Ophiogomphus cecilia</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	<i>Gomphe serpentin</i> , <i>Cécile</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CERCOPE (DAMOISEAU S.)				2018 - 2018
Oiseaux	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE.	Fort	2	2	2016 - 2018
	3120	<i>Burhinus oedichnemus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Oedichnème criard</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE.	Fort	2	2	2016 - 2016
	3350	<i>Sterna albifrons</i> Pallas, 1764	<i>Sterne naine</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A., CBNBP.				2007 - 2007
	3343	<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	<i>Sterne pierregarin</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A., CBNBP.				2007 - 2007
Phanérogames	83809	<i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schult., 1820	<i>Armérie faux-plantain</i> , <i>Armérie des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A., CBNBP.				2004 - 2004
	87053	<i>Bupleurum gerardi</i> All., 1773	<i>Buplèvre de Gérard</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DESMOULINS F.)	Fort			2018 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	90801	<i>Chenopodium rubrum</i> L., 1753	Ansérine rouge	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A., CBNBP.				2004 - 2005
	93973	<i>Cyperus michelianus</i> (L.) Link, 1827	Souchet de Michel	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A., CBNBP.				2004 - 2005
	98977	<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	Pintade, Fritillaire damier, Fritillaire pintade	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CDPNE	Fort	1001	10000	1997 - 2013
	111583	<i>Orobanche laevis</i> L., 1753	Phélypée des sables	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A., CBNBP.				2001 - 2001
	114785	<i>Polygonum mite</i> Schrank, 1789	Renouée douce	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A., CBNBP.				2002 - 2002
	115145	<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A., CBNBP.				2002 - 2013
	115296	<i>Potamogeton perfoliatus</i> L., 1753	Potamot à feuilles perfoliées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOTTE F.				2013 - 2013
	115865	<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765	Primevère élevée, Coucou des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BOUDIN L.)				2001 - 2001
	116405	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de Saint-Roch, Pulicaire annuelle, Pulicaire commune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOTTE F.				2013 - 2013
	121603	<i>Scilla autumnalis</i> L., 1753	Scille d'automne	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A., CBNBP.				2004 - 2004
	122003	<i>Scrophularia canina</i> L., 1753	Scrofulaire des chiens	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A., CBNBP.				2001 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	122070	<i>Scutellaria hastifolia</i> L., 1753	Scutellaire à feuilles hastées, Scutellaire hastée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP.				2002 - 2002
	124771	<i>Stachys germanica</i> L., 1753	Épiaire d'Allemagne, Sauge molle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOTTE F.				2013 - 2013
	126124	<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune, Pigamon noirissant	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CDPNE				1997 - 2000
	128171	<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	Orme lisse, Orme blanc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP.				2004 - 2004
Poissons	66996	<i>Alosa fallax</i> (Lacepède, 1803)		Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A, CBNBP.				2008 - 2008
	66832	<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	Anguille d'Europe, Anguille européenne	Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A, CBNBP.				2008 - 2008
	67606	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Brochet	Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A, CBNBP.				2008 - 2008
	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)		Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A, CBNBP.				2008 - 2008
	67765	<i>Salmo salar</i> Linnaeus, 1758	Saumon de l'Atlantique, Saumon atlantique	Reproduction indéterminée	Informateur : IE&A, CBNBP.				2008 - 2008
Ptéridophytes	96566	<i>Equisetum x moorei</i> Newman, 1854		Reproduction certaine ou probable	Informateur : IE&A, CBNBP.				2000 - 2000
Reptiles	78064	<i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre helvétique (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE.	Fort	1	1	2016 - 2016

B. ZNIEFF II - 240000018 « Forêt de Russy »

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	81541	<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Ail des ours, Ail à larges feuilles	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LEFROU J.	Fort			1838 - 2004
	88465	<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With., 1787	Laïche appauvrie, Laïche à épis grêles et peu fournis	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Poumailloux A. (CDPNE)	Moyen	200	400	2016 - 2016
	92594	<i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv., 1811	Corydale solide	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Poumailloux A. (CDPNE)	Moyen			2016 - 2016
	95240	<i>Doronicum plantagineum</i> L., 1753	Doronic à feuilles de plantain	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BOUDIN L., CORDIER J., DUPRE R.)	Moyen			2002 - 2004
	96454	<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw., 1800	Épipactis à petites feuilles	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Poumailloux A. (CDPNE)	Fort	1	1	2016 - 2016
	98718	<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794	Filipendule vulgaire, Spirée filipendule	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Poumailloux A. (CDPNE)	Fort			2016 - 2016
	99488	<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop., 1771	Aspérule odorante, Belle-étoile, Gaillet odorant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Poumailloux A. (CDPNE)	Fort			2016 - 2016
	102934	<i>Hordelymus europaeus</i> (L.) Harz, 1885	Orge des bois, Hordélyme d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Poumailloux A. (CDPNE)	Faible			2016 - 2016
103648	<i>Inula salicina</i> L., 1753	Inule à feuilles de saule	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Poumailloux A. (CDPNE)	Moyen			2016 - 2016	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103917	<i>Isopyrum thalictroides</i> L., 1753	<i>Isopyre faux Pigamon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Poumailloux A. (CDPNE)	Moyen			2016 - 2016
	106401	<i>Lithospermum purpureocaeruleum</i> L., 1753	<i>Thé d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Poumailloux A. (CDPNE)	Moyen			2016 - 2016
	112038	<i>Paeonia mascula</i> (L.) Mill., 1768	<i>Pivoine mâle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BAJON R., CORDIN B.	Faible			1998 - 2002
	121606	<i>Scilla bifolia</i> L., 1753	<i>Scille à deux feuilles, Étoile bleue</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LEFROU J.	Moyen			1838 - 2004
	125364	<i>Symphytum tuberosum</i> L., 1753	<i>Consoude à tubercules</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LEFROU J.				1838 - 2002
	126060	<i>Thalictrilla thalictroides</i> (L.) E.Nardi, 1993	<i>Isopyre faux Pigamon</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : LEFROU J.				1838 - 2002
	126124	<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	<i>Pigamon jaune, Pigamon noirissant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BOUDIN L., CORDIER J., DUPRE R.)				2002 - 2002

C. ZNIEFF II - 240000695 « Domaine national de Chambord »

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	<i>Triton crêté</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CDPNE (MICHELIN G.)				2008 - 2009
	163	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	<i>Triton marbré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (MICHELIN G.)				2008 - 2011
Coléoptères	12336	<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand Capricorne (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CDPNE (MICHELIN G.)				2008 - 2009
	10502	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cerf-volant (mâle), Biche (femelle), Lucane</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CDPNE (MICHELIN G.)				2008 - 2009
	223987	<i>Melandrya barbata</i> (Fabricius, 1787)		Reproduction indéterminée	Informateur : DREAL Centre (ROBOÛAM N.)		5		2005 - 2005
	200568	<i>Protaetia fiebeni</i> (Kraatz, 1880)		Reproduction indéterminée	Informateur : DREAL Centre (ROBOÛAM N.)		3		2005 - 2005
	200557	<i>Protaetia lugubris</i> (Herbst, 1786)	<i>Cétoine marbrée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : DREAL Centre (ROBOÛAM N.)				2005 - 2005
Mammifères	60345	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	<i>Barbastelle d'Europe, Barbastelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SNE (SEMPE E.)				2008 - 2009
	79301	<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin de Bechstein</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : SNE (SEMPE E.)				2008 - 2009
60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	<i>Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SNE (SEMPE E.)				2008 - 2009	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SNE (SEMPE E.)				2008 - 2009
	60518	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux, Oreillard septentrional	Reproduction indéterminée	Informateur : SNE (SEMPE E.)				2008 - 2009
	60527	<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris, Oreillard méridional	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SNE (SEMPE E.)				2008 - 2009
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
Reproduction indéterminée				Informateur : SNE (SEMPE E.)				2008 - 2009	
Odonates	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LETT J.M.				2011 - 2011
	199694	<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastré annelé (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LETT J.M.				2011 - 2011
	65214	<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	Leste des bois, Leste dryade	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LETT J.M.				2011 - 2011
	65356	<i>Leucorrhinia pectoralis</i> (Charpentier, 1825)	Leucorrhine à gros thorax (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LETT J.M.				2011 - 2011
	65395	<i>Somatochlora flavomaculata</i> (Vander Linden, 1825)	Cordulie à taches jaunes (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LETT J.M.				2011 - 2011
	65393	<i>Somatochlora metallica</i> (Vander Linden, 1825)	Cordulie métallique (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LETT J.M.				2011 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	<i>Engoulevent d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LOIR-ET-CHER NATURE (PERTHUIS A.)				2008 - 2008
	3595	<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	<i>Torcol fourmilier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LOIR-ET-CHER NATURE (PERTHUIS A.)				2008 - 2008
	2660	<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Balbusard pêcheur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : TARDIVO G.				2009 - 2011
	4221	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	<i>Fauvette pitchou</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LOIR-ET-CHER NATURE (PERTHUIS A.)				2008 - 2008
Phanérogames	80986	<i>Ajuga occidentalis</i> Braun-Blanq., 1956	<i>Bugle de l'Ouest</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., PUJOL D.)				2011 - 2011
	82335	<i>Anagallis minima</i> (L.) E.H.L.Krause, 1901	<i>Centenille naine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J.), Domaine national de Chambord (VANIER R.)				2005 - 2005
	84338	<i>Asphodelus albus</i> Mill., 1768	<i>Asphodèle blanc, Bâton royal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 2011
	85486	<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	<i>Flûteau fausse-renoncule, Baldellie fausse Renoncule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., DUPRE R., PUJOL D.)				2003 - 2003
	87957	<i>Cardamine parviflora</i> L., 1759	<i>Cardamine à petites fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	88493	<i>Carex elongata</i> L., 1753	<i>Laïche allongée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	88788	<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	<i>Laïche précoce</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2009 - 2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88916	<i>Carex tomentosa</i> L., 1767	Laïche tomenteuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., PUJOL D.)				2011 - 2011
	89264	<i>Carum verticillatum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Carum verticillé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., PUJOL D.)				2011 - 2011
	90801	<i>Chenopodium rubrum</i> L., 1753	Ansérine rouge	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 1991
	91322	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., PUJOL D.)				2011 - 2011
	92614	<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchâtre, Canche des sables	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 2011
	94388	<i>Damasonium alisma</i> Mill., 1768	Étoile d'eau, Damasonie étoilée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MONIN				1838 - 2011
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Rosolis à feuilles rondes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (MAUBERT P.)				1995 - 2011
	95847	<i>Elatine alsinastrum</i> L., 1753	Élatine fausse alsine, Élatine verticillée, Fausse-Alsine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 2011
	95858	<i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC., 1808	Élatine à six étamines	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 2010
	95919	<i>Eleocharis ovata</i> (Roth) Roem. & Schult., 1817	Scirpe à inflorescence ovoïde	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 2010
	95948	<i>Eleogiton fluitans</i> (L.) Link, 1827	Scirpe flottant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96691	<i>Erica scoparia</i> L., 1753	<i>Bruyère à balais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J.)				2005 - 2011
	96861	<i>Eriophorum vaginatum</i> L., 1753	<i>Linaigrette vaginée, Linaigrette engainée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LUNAI B.				1984 - 1996
	97904	<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886	<i>Cicendie naine, Exacule nain, Cicendie fluette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MONIN				1836 - 2011
	98228	<i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788	<i>Fétuque capillaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J.), Domaine national de Chambord (VANIER R.)				2005 - 2011
	99496	<i>Galium parisiense</i> L., 1753	<i>Gaillet de Paris</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2011 - 2011
	99721	<i>Genista anglica</i> L., 1753	<i>Genêt d'Angleterre, Petit Genêt épineux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J.)				2005 - 2011
	99922	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	<i>Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J.)				2005 - 2011
	100272	<i>Gladiolus illyricus</i> auct. non W.D.J.Koch, 1838	<i>Glaïeul d'Illyrie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J.)				2005 - 2011
	100576	<i>Gratiola officinalis</i> L., 1753	<i>Gratiolle officinale, Herbe au pauvre homme</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	135141	<i>Halimium lasianthum</i> subsp. <i>alyssoides</i> (Lam.) Greuter & Burdet, 1984	<i>Halimium faux Alysson</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (PUJOL D.)				2011 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	101220	<i>Helosciadium inundatum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache inondée, Céleri inondé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., PUJOL D.)				2011 - 2011
	102921	<i>Holosteum umbellatum</i> L., 1753	Holostée en ombelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2009 - 2009
	103027	<i>Hottonia palustris</i> L., 1753	Hottonie des marais, Millefeuille aquatique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 2011
	103185	<i>Hyoscyamus niger</i> L., 1753	Jusquiame noire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	103272	<i>Hypericum elodes</i> L., 1759	Millepertuis des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 2010
	103298	<i>Hypericum maculatum</i> Crantz, 1763	Millepertuis maculé, Millepertuis taché	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	103536	<i>Illecebrum verticillatum</i> L., 1753	Illécèbre verticillé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 2011
	104148	<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc en tête	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LEFROU J.				1849 - 1995
	104208	<i>Juncus heterophyllus</i> Dufour, 1825	Jonc hétérophylle, Jonc à feuilles variées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., PUJOL D.)				2011 - 2011
	104302	<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill., 1799	Jonc nain	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 1991
	104349	<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f., 1782	Jonc des vasières, Jonc des marécages, Jonc des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	105400	<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw., 1788	Léersie faux Riz	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 1995
	106419	<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch., 1864	Littorelle à une fleur, Littorelle des étangs	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 2011
	106449	<i>Logfia gallica</i> (L.) Coss. & Germ., 1843	Cotonnière de France	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 2011
	106747	<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott, 1817	Isnardie des marais, Ludwigie des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., DUPRE R., PUJOL D.)				2003 - 2003
	106807	<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840	Flûteau nageant, Alisma nageant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 2011
	107658	<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2011 - 2011
	108345	<i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753	Trèfle d'eau, Ményanthe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : JAMMES D.				1995 - 2010
	109139	<i>Myriophyllum alterniflorum</i> DC., 1815	Myriophylle à feuilles alternes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., PUJOL D.)				2011 - 2011
	109215	<i>Najas minor</i> All., 1773	Naiade mineure, Petite naiade	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	109366	<i>Nardus stricta</i> L., 1753	Nard raide, Poil-de-bouc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 2011
	109890	<i>Oenanthe peucedanifolia</i> Pollich, 1776	Oenanthe à feuilles de peucedan	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., PUJOL D.)				2011 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110064	<i>Omalotheca sylvatica</i> (L.) Sch.Bip. & F.W.Schultz, 1861	Gnaphale des forêts	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANCHET A.				1838 - 1995
	112601	<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753	Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe aux poux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J.), Domaine national de Chambord (VANIER R.)				2005 - 2011
	113626	<i>Pinguicula lusitanica</i> L., 1753	Grassette du Portugal	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANCHET A.				1838 - 2011
	114785	<i>Polygonum mite</i> Schrank, 1789	Renouée douce	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	115587	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop., 1771	Potentille des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LEFROU J.				1849 - 1996
	115998	<i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	116201	<i>Pseudognaphalium luteoalbum</i> (L.) Hilliard & B.L.Burt, 1981	Gnaphale jaunâtre, Cotonière blanc-jaunâtre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 2011
	116870	<i>Radiola linoides</i> Roth, 1788	Radiole faux-lin, Radiole, Faux lin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J.), Domaine national de Chambord (VANIER R.)				2005 - 2005
	117151	<i>Ranunculus paludosus</i> Poir., 1789	Renoncule des marais, Renoncule à feuilles de cerfeuil	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., PUJOL D.)				2011 - 2011
	117731	<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl, 1805	Rhynchospora blanc, Rhynchospora blanche	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MONIN				1833 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119952	<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (PUJOL D., ROBOÛAM N.)				2011 - 2011
	120192	<i>Salix repens</i> L., 1753	Saule à feuilles étroites, Saule rampant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	122988	<i>Sesamoides purpurascens</i> (L.) G.López, 1986	Astérocarpe blanchâtre, Faux sésame, Astérocarpe pourpré	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., DUPRE R., PUJOL D.)				2003 - 2011
	124410	<i>Sparganium minimum</i> Wallr., 1840	Rubnier nain	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (PUJOL D.)				2011 - 2011
	126124	<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune, Pigamon noirissant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., PUJOL D.)				2011 - 2011
	126615	<i>Thysselinum palustre</i> (L.) Hoffm., 1814	Peucédan des marais, Persil des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MONIN				1833 - 1995
	127382	<i>Trifolium medium</i> L., 1759	Trèfle intermédiaire, Trèfle moyen	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	127463	<i>Trifolium rubens</i> L., 1753	Trèfle rougeâtre, Trèfle pourpré	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	127901	<i>Tuberaria guttata</i> (L.) Fourr., 1868	Hélianthème taché	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SBL (BOTTE F., MATHERON S.)				1991 - 2011
	128315	<i>Utricularia minor</i> L., 1753	Petite utriculaire, Utrulaire mineure	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MONIN				1834 - 1996
	129529	<i>Viola canina</i> L., 1753	Violette des chiens	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J.), Domaine national de Chambord (VANIER R.)				2005 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	130119	<i>Wolffia arrhiza</i> (L.) Horkel ex Wimm., 1857	Lentille d'eau sans racine, <i>Wolffie sans racines</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2011 - 2011
Ptéridophytes	111815	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Osmonde royale, Fougère fleurie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 1995
	113301	<i>Phyllitis scolopendrium</i> (L.) Newman, 1844	Scolopendre, Scolopendre officinale	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DUPRE R.)				2011 - 2011
	113547	<i>Pilularia globulifera</i> L., 1753	Boulette d'eau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (CORDIER J., DUPRE R., PUJOL D.)				2003 - 2011
	126276	<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	Fougère des marais, <i>Thélyptéris des marais</i> , <i>Thélyptéris des marécages</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CDPNE (FILOCHE S.)				1995 - 2011



***ANNEXE 6 : DOSSIER D'EVALUATION DES INCIDENCES
NATURA2000***

A. PRESENTATION ET LOCALISATION DE GRAND CHAMBORD

La Communauté de Communes du Grand Chambord se situe dans le centre du département du Loir et Cher, à l'est de Blois.

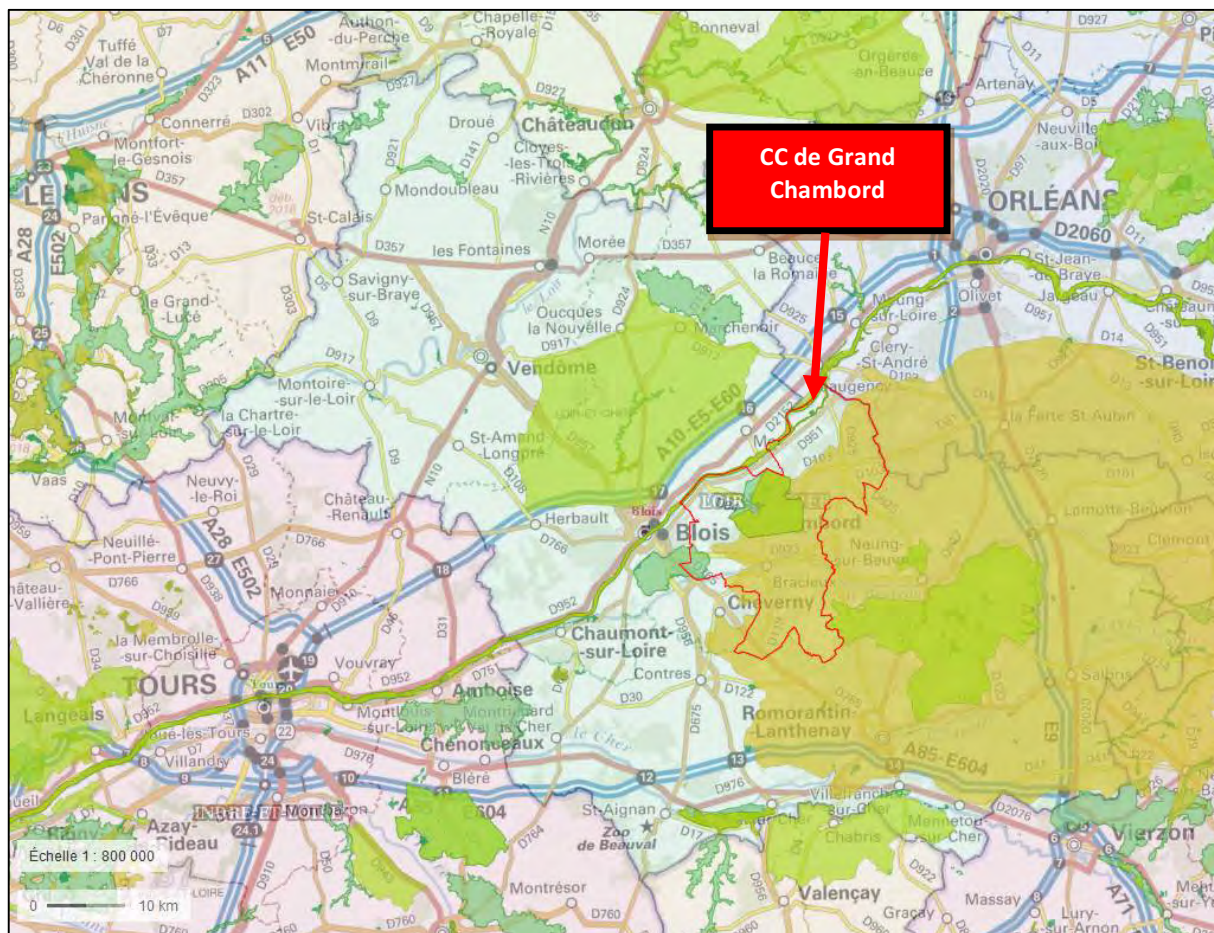


Figure 31 : Localisation de la communauté de communes de Grand Chambord à l'échelle départementale et superposition des zones Natura 2000

(Source : Géoportail)

Ce territoire s'inscrit à la rencontre des unités paysagères de la Sologne qui offre un paysage de plateaux, et de la vallée de la Loire, bien formée, qui génère les reliefs les plus spectaculaires. A égale distance du Massif Armoricain et du Massif Central, le Loir-et-Cher est en fait entièrement inclus dans les formations sédimentaires géologiques du Bassin Parisien. Le territoire du Grand Chambord est traversé par un réseau hydrographique dense, appartenant au bassin versant de la Loire qui forme la limite nord du territoire.

Six sites Natura 2000 sont situés sur le territoire de Grand Chambord.

B. RESEAU NATURA 2000

1. généralités

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites riches du point de vue de la biodiversité. Les objectifs sont de préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen tout en permettant aux activités économiques locales de perdurer. Tous les pays européens ont désigné un certain nombre de sites destinés à faire partie de ce réseau qui doit donc former un ensemble cohérent à l'échelle de l'Europe.

Les sites du réseau Natura 2000 sont de deux types :

- **les Zones Spéciales de Conservation (ZSC)** issues de la directive européenne « Habitats, Faune, Flore » de 1992, destinées à protéger toutes les espèces à l'exception des oiseaux. Avant de devenir des ZSC, les sites sont d'abord proposés et inclus dans une liste de sites potentiels : les Sites d'Intérêts Communautaires (SIC). Cette Directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection. Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), actuellement plus de 20 000 pour 12% du territoire européen, permettent une protection de ces habitats et espèces menacées.
- **Les Zones de Protection Spéciale (ZPS)** issues de la directive européenne « Oiseaux » de 1979. Ces ZPS découlent bien souvent des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), une liste de sites provenant d'un inventaire effectué dans les années 80 sous l'égide de l'ONG Birdlife International. La directive « Oiseaux » propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière. Plus de 3000 sites ont été classés par les États de l'Union en tant que Zones de Protection spéciales (ZPS).

Ces deux directives ont été transcrites en droit français par l'ordonnance du 11 avril 2001.

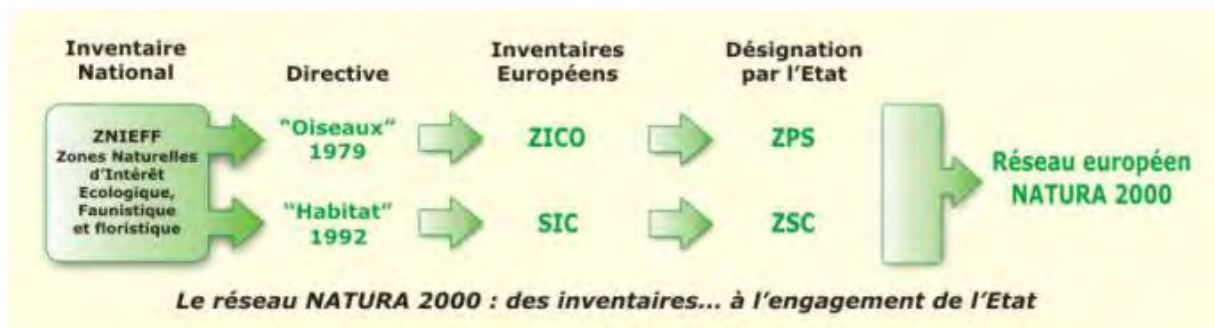


Figure 32 : Mise en place du réseau Natura 2000

(Source : DREAL Basse Normandie)

Pour permettre la mise en place d'une gestion durable des espaces naturels au sein du réseau Natura 2000, la France a opté pour une politique contractuelle (signature de contrats Natura 2000). L'adhésion des partenaires locaux et particulièrement des propriétaires et gestionnaires constitue en effet le meilleur gage de réussite à long terme du réseau.

Six sites NATURA 2000 sont présents à proximité des sites du projet. De plus, les deux sites sont inclus dans un des sites NATURA 2000.

Code NATURA 2000	Nom	Type	Distance à la Communauté de commune	Présence au droit des zones AU
FR2410001	Vallée de la Loire du Loir-et-Cher	ZPS	Inclus	NON

FR2410024	Domaine de Chambord	ZPS	Inclus	NON
FR2400565	Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers	SIC	Inclus	NON
FR2400528	Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire	SIC	Inclus	NON
FR2402001	Sologne	SIC	Inclus	OUI



Figure 33 : Localisation des sites Natura 2000 à l'échelle de la communauté de communes du Grand Chambord.

2. Conclusion

Le territoire de Grand Chambord est localisé dans un environnement écologiquement très riche que ce soit pour l'avifaune comme l'atteste la présence de deux ZPS et pour les habitats et la flore comme l'atteste la présence de 4 SIC.

C. Localisation des zones AU vis-à-vis des sites natura 2000

Aucune zone AU n'est située dans l'emprise des sites Nature 2000 suivants :

- la ZSC « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » (FR2400528)
- la ZSC « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers » (FR2400565)
- la ZSC « Domaine de Chambord » (FR2400558)
- la ZPS « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher »
- la ZPS « Domaine de Chambord »

16 nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation sont situées dans l'emprise de la ZSC « Sologne » totalisant près de 25 hectares sur 5 communes (Bauzy, Bracieux, Crouy-sur-Cosson, La Ferté Saint-Cyr et Neuvy) à l'exception faite des projets de golfs.

Les projets de Golfs concernant les communes de la Ferté Saint-Cyr (Les Pommereaux) et Saint-Laurent-Nouan (Les Bordes) sont localisés en totalité ou partie dans l'emprise du site Natura 2000 « Sologne ». Ils concernent respectivement 152 ha de et 142 ha de nouveaux secteurs ouverts à l'urbanisation situés sur Natura 2000 « Sologne ». Soit un total de 294 ha.

D. Evaluation des incidences Natura 2000

1. Présentation des sites Natura 2000

ZPS – FR2410001 « VALLEE DE LA LOIRE DU LOIR-ET-CHER »



Figure 34 : La ZPS « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » (2 398 ha)

Cette ZPS de 2398 ha se compose de milieux ligériens particulièrement intéressants : grèves de sable exondées à l'étiage, pelouses sur sable très riches en espèces végétales, eaux courantes et stagnantes, forêts alluviales résiduelles de bonne qualité, et prairies de fauche de la plaine alluviale.

Qualité et importance : Présence de colonies nicheuses de Sternes naines (environ 125 couples) et pierregarin (environ 200 couples). Même si la majorité des effectifs niche sur le site de la Saulas à Blois, certaines colonies présentent la particularité de se déplacer d'année en année en raison du changement de physionomie des îlots (dynamique fluviale, végétalisation). Reproduction également de l'Aigrette garzette, de l'Oedicnème criard, du Martin-pêcheur, du Pic noir, de la Pie-grièche écorcheur et de la Mouette mélanocéphale (1ère reproduction en 2003). Site d'alimentation pour le noyau de population de Balbuzards pêcheurs se reproduisant dans le domaine de Chambord. En période migratoire, le site présente aussi un intérêt, en particulier pour les limicoles et le Balbuzard pêcheur

Tableau 15 : Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE – ZPS FR2410001

Code Espèce	Nom commun	Nom scientifique
Oiseaux		
A338	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
A604	Goéland leucopée	<i>Larus michahellis</i>
A017	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>
A027	Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>
A030	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>
A031	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>
A068	Harle piette	<i>Mergus albellus</i>
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
A094	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
A132	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>
A133	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>
A136	Petite Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>
A140	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>
A142	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>
A151	Chevalier combattant	<i>Philomachus pugnax</i>
A162	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>
A164	Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>
A165	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>
A166	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>
A168	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>
A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>
A179	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>
A195	Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>
A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>
A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
A236	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>

ZPS – FR2410024 « DOMAINE DE CHAMBORD »



Figure 35 : La ZPS « Domaine de Chambord » (4 676 ha)

Les site de Chambord présente une mosaïque d'habitats de grande valeur patrimoniale, en particulier les habitats de landes et les zones humides.

Vulnérabilité : Faible dans les conditions actuelles de gestion.

Qualité et importance : La mosaïque de milieux forestiers, semi-ouverts et ouverts, et de milieux plus ou moins humides du domaine de Chambord a pour conséquence une diversité avifaunistique exceptionnelle. Le site accueille ainsi en période de reproduction la deuxième population de Balbuzards pêcheurs de France continentale (6 à 7 couples reproducteurs en 2013), ainsi que deux autres espèces de rapaces emblématiques : le Circaète Jean-le-Blanc (3 couples) et l'Aigle botté (3 couples). Des espèces telles que les Pics cendré, mar et noir (milieux forestiers) et le Martin-pêcheur (zones humides), l'Engoulevent d'Europe, l'Alouette lulu et la Fauvette pitchou (milieux semi-ouverts) et la Pie-grièche écorcheur (milieux ouverts présentant des haies ou des buissons) se reproduisent également sur le site. Cette liste est complétée par de nombreuses autres espèces en passage migratoire.

Tableau 16 : Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE – ZPS FR2410001

Code Espèce	Nom scientifique
Oiseaux	
A021	Botaurus stellaris
A022	Ixobrychus minutus
A023	Nycticorax nycticorax
A026	Egretta garzetta
A027	Egretta alba
A029	Ardea purpurea
A030	Ciconia nigra
A031	Ciconia ciconia
A068	Mergus albellus
A072	Pernis apivorus
A073	Milvus migrans
A074	Milvus milvus
A080	Circaetus gallicus
A081	Circus aeruginosus
A082	Circus cyaneus
A082	Circus cyaneus
A092	Hieraaetus pennatus

Code Espèce	Nom scientifique
A094	- Pandion haliaetus
A098	- Falco columbarius
A103	- Falco peregrinus
A122	- Crex crex
A127	- Grus grus
A140	- Pluvialis apricaria
A193	- Sterna hirundo
A195	- Sterna albifrons
A196	- Chlidonias hybridus
A222	- Asio flammeus
A224	- Caprimulgus europaeus
A229	- Alcedo atthis
A234	- Picus canus
A236	- Dryocopus martius
A238	- Dendrocopos medius
A246	- Lullula arborea
A302	- Sylvia undata
A338	- Lanius collurio

ZSC – FR2400565 « VALLEE DE LA LOIRE DE MOSNES A TAVERS »



Figure 36 : La ZSC « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers » (2 278 ha)

Cette ZPS fait 2278 ha. Un des sites ligériens les plus remarquables par son originalité. Des milieux naturels incontournables tels que :

- **les habitats d'eaux courantes et stagnantes accueillant de nombreux poissons et autres animaux de l'Annexe II (Castor) ;**
- **les pelouses et prairies de grèves et zones inondables ;**
- **les forêts alluviales.**

Vulnérabilité : Réhabilitation des plans d'eau d'extraction à vocation de loisirs. Urbanisation de loisirs. Extension des espèces exotiques. Abandon du pâturage.

Qualité et importance : Zones émergées en période estivale colonisées par un cortège floristique d'herbacées riches en espèces thermophiles similaires à la flore des grands fleuves africains. Des formations sèches telles les pelouses sur sables, très riches en espèces, se développent sur les berges sableuses. Les prairies de fauche de la plaine alluviale remarquables en espèces, alternent avec les forêts alluviales résiduelles de bonne qualité.

Intérêt très fort pour toutes les classes d'animaux dont beaucoup sont protégés ou classés aux Annexes II et IV de la directive Habitats.

Tableau 17 : Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE – ZSC FR2400565

Code Espèce	Nom commun	Nom scientifique
Invertébrés		
1037	Gomphe serpentin	<i>Ophiogomphus cecilia</i>
1083	Lucane	<i>Lucanus cervus</i>
Poissons		
1095	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>
1096	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>
1102	Grande alose	<i>Alosa alosa</i>
1106	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>
1149	Loche de rivière	<i>Cobitis taenia</i>
5339	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>
Amphibiens		
1166	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>
Mammifères		
1337	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>

ZSC – FR2400528 « VALLEE DE LA LOIRE DE TAVERS A BELLEVILLE-SUR-LOIRE »

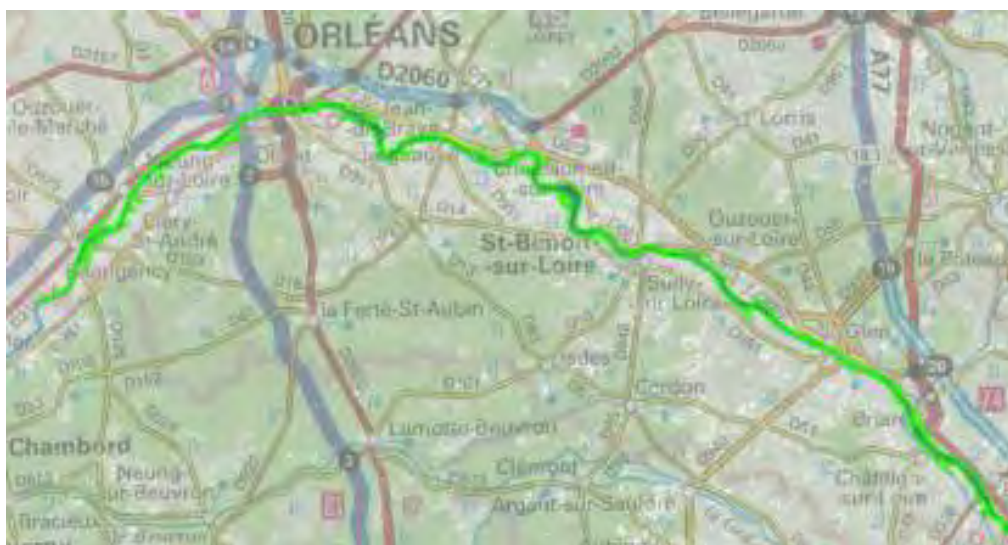


Figure 37 : La ZSC « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » (7 120 ha)

Cette ZPS fait 7120 ha. Entre Berry et Puisaye, la Loire conserve encore de nombreux caractères de la Loire berrichonne (lit anastomosé, îles végétalisées).

Au-delà, la vallée de la Loire présente 4 grands traits caractéristiques :

- large val cultivé ;
- méandres associés à des étendues fréquemment inondées ;
- lit largement occupé par de vastes grèves de sable et de galets (rares îles boisées) ;
- ripisylve limitée à quelques rares secteurs.

Vulnérabilité : Extraction de granulats. Création de plans d'eau. Fermeture des pelouses. Urbanisation de loisirs. Abandon du pâturage. Intensification des cultures (vergers, serres...). Activités de loisirs. Extension des espèces exotiques.

Qualité et importance : Bon état de conservation des milieux. L'intérêt majeur du site repose sur les milieux et les espèces ligériens liés à la dynamique du fleuve. Ces milieux hébergent de nombreuses espèces de l'Annexe II. Vastes forêts alluviales résiduelles à bois dur parmi les plus belles et les plus représentatives de la Loire moyenne. Groupements végétaux automnaux remarquables des rives exondées (dont le Nanocyperion et le Chenopodium rubri avec 7 espèces de Chénopodes). Présence de colonies nicheuses de Sternes naine et pierrregarin, de sites de pêche du Balbuzard pêcheur et du Héron bihoreau. Reproduction du Milan noir et du Martin pêcheur.

La courbe supérieure de la Loire d'Orléans à Sully joue un rôle très important pour la migration des oiseaux, limicoles en particulier.

Tableau 18 : Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE – ZSC FR2400528

Code Espèce	Nom commun	Nom scientifique
Invertébrés		
1037	Gomphe serpentini	<i>Ophiogomphus cecilia</i>
1083	Lucane	<i>Lucanus cervus</i>
Poissons		
1095	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>
1096	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>
1102	Grande alose	<i>Alosa alosa</i>
1106	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>
1149	Loche de rivière	<i>Cobitis taenia</i>
5315	Chabot	<i>Cottus perifretum</i>
5339	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>
Amphibiens		
1166	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>
Mammifères		
1303	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
1304	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
1308	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>
1321	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
1323	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>
1324	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>
1337	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>
1355	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>
Plantes		

Code Espèce	Nom commun	Nom scientifique
1428	Fougère d'eau à quatre feuilles	<i>Marsilea quadrifolia</i>

ZSC – FR2402001 « SOLOGNE »



Figure 38 : La ZSC « Sologne » (346 184 ha)

Cette ZSC fait 346184 ha. Vaste étendue forestière émaillée d'étangs, située en totalité sur les formations sédimentaires du Burdigalien.

Vulnérabilité : Le recul de l'agriculture, et surtout de l'élevage, pratiquement disparus dans certains secteurs, le boisement spontané ou volontaire des landes et des anciens terrains cultivés contribuent à la fermeture du milieu, au recul très significatif des landes. La plupart des étangs, jadis entourés de prairies sont aujourd'hui situés en milieu forestier. Par absence d'entretien, certains sont envahis par les saules ou des roselières banales. Les tourbières et milieux tourbeux régressent par boisement ou modification du régime hydrique.

Qualité et importance : On peut distinguer plusieurs ensembles naturels de caractère différent :

- la Sologne des étangs ou Sologne centrale qui recèle plus de la moitié des étangs de la région. Les sols sont un peu moins acides que dans le reste du pays ;
- la Sologne sèche ou Sologne du Cher qui se caractérise par une plus grande proportion de landes sèches à Bruyère cendrée, Callune et Hélichthème faux alysson ;
- la Sologne maraîchère qui abrite encore une agriculture active et possède quelques grands étangs en milieu forestier ;
- la Sologne du Loiret, au nord, qui repose en partie sur des terrasses alluviales de la Loire issues du remaniement du soubassement burdigalien.

La Sologne est drainée essentiellement par la Grande et la Petite Sauldre, affluents du Cher. Certains sous bassins versants recèlent encore des milieux tourbeux (Rère, Croisne, Boutes...). Au nord, le Beuvron et le Cosson affluents de la Loire circulent essentiellement dans des espaces boisés.

Tableau 19 : Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE – ZSC FR2402001

Code Espèce	Nom commun	Nom scientifique
Invertébrés		
1014	Vertigo étroit	<i>Vertigo angustior</i>

Code Espèce	Nom commun	Nom scientifique
1032	Mulette épaisse	<i>Unio crassus</i>
1037	Gomphe serpentin	<i>Ophiogomphus cecilia</i>
1041	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>
1042	Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>
1044	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
1046	Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>
1060	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>
1065	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>
1074	Bombyx Evérie	<i>Eriogaster catax</i>
1083	Lucane	<i>Lucanus cervus</i>
1084	Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>
1088	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>
1092	Écrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>
4035	Noctuelle des Peucédans	<i>Gortyna borellii lunata</i>
6199	Écaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>
Poissons		
1096	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>
5315	Chabot	<i>Cottus perifretum</i>
5339	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>
Amphibiens		
1166	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>
Reptiles		
1220	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>
Mammifères		
1303	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
1304	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
1308	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>
1321	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
1324	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>
1337	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>
1355	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>
Plantes		
1428	Fougère d'eau à quatre feuilles	<i>Marsilea quadrifolia</i>
1831	Alisma nageant	<i>Luronium natans</i>
1832	Alisma à feuilles de parnassie	<i>Caldesia parnassifolia</i>

ZSC – FR2400558 « DOMAINE DE CHAMBORD »



Figure 39 : La ZSC « Domaine de Chambord » (4 676 ha)

Les sites de Chambord présente une mosaïque d'habitats de grande valeur patrimoniale, en particulier les habitats de landes et les zones humides.

Vulnérabilité : Vulnérabilité faible. Gestion par l'Office National des Forêts.

Qualité et importance : En terme d'habitats, les principaux enjeux du site résident dans la présence de :

- plusieurs dizaines d'hectares de landes fraîches à Bruyère à balai, dont notamment un ensemble de 29 ha d'un seul tenant, unique en Sologne et abritant des espèces animales (Fauvette pitchou) ou végétales remarquables ;
- une tourbière en excellent état de conservation et accompagnée d'autres habitats associés, de lande humide à Bruyère à quatre angles et de dépressions sur substrat tourbeux.

Le domaine abrite également nombre d'espèces végétales remarquables car protégées nationalement ou en région Centre :

- liées aux zones humides, telles que *Damasonium alisma*, *Littorella uniflora*, *Pilularia globulifera*, *Pulicaria vulgaris*, *Gentiana officinalis* ;
- liées aux zones tourbeuses, comme *Pinguicula lusitanica*, *Sparganium natans*, *Drosera rotundifolia* ;
- liées aux végétations prairales hygrophiles, avec *Gladiolus illyricus*, *Gentiana pneumonanthe*.

Tableau 20 : Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE – ZSC FR2400558

Code Espèce	Nom commun	Nom scientifique
Invertébrés		
1042	Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>
1044	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
1083	Lucane	<i>Lucanus cervus</i>
Amphibiens		
1166	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>
Reptiles		

Code Espèce	Nom commun	Nom scientifique
1220	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>
Mammifères		
1303	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
1304	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
1308	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>
1321	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
1323	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>
1324	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>
1337	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>
Plantes		
1831	Alisma nageant	<i>Luronium natans</i>

E. Incidences potentielles du PLUi sur les sites Natura 2000

Dans le cas du PLUi de Grand Chambord, aucune zone AU n'est située dans l'emprise des sites Natura 2000 suivants :

- la ZSC « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » (FR2400528)
- la ZSC « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers » (FR2400565)
- la ZSC « Domaine de Chambord » (FR2400558)
- la ZPS « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher »
- la ZPS « Domaine de Chambord »

Cependant, plusieurs zones AU du PLUi de Grand Chambord se superposent avec la zone Natura 2000 :

- ZSC « Sologne » (FR2402001).

En effet, 16 nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation sont situées dans l'emprise de la ZSC « Sologne » totalisant près de 25 hectares sur 5 communes (Bauzy, Bracieux, Crouy-sur-Cosson, La Ferté Saint-Cyr et Neuvy) à l'exception faite des projets de golfs.

Les projets de Golfs concernant les communes de la Ferté Saint-Cyr (Les Pommereaux) et Saint-Laurent-Nouan (Les Bordes) sont localisés en totalité ou partie dans l'emprise du site Natura 2000 « Sologne ». Ils concernent respectivement 152 ha de et 142 ha de nouveaux secteurs ouverts à l'urbanisation situés sur Natura 2000 « Sologne ». Soit un total de 294 ha.

Au total, les zones AU du PLUi de Grand Chambord se superposant avec la Zone Natura 2000 ZSC « Sologne » représentent 0,09% de sa surface totale, soit une très faible emprise.

Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été identifié dans les zones AU ayant fait l'objet d'un diagnostic complet.

Compte tenu de l'absence d'habitat d'intérêt communautaire concerné par les zones AU (hors grand projet), le PLUi n'est pas en mesure de remettre en cause l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaires ayant justifié la désignation de la ZSC FR2401002 « Sologne ».

Au regard de l'absence d'espèce floristique d'intérêt communautaire présente au sein des zones AU (hors grand projet) ; le PLUi n'aura aucune incidence sur l'état de conservation de la flore de la ZSC FR2401002 « Sologne ».

Compte tenu de l'absence de cours d'eau à proximité de l'emprise des zones AU, aucune incidence n'est attendue sur la conservation des populations des poissons ayant justifié la désignation de la ZSC FR2401002 « Sologne ».

Une surface forestière est impactée sur la ZSC « Sologne ». Les espèces d'oiseaux susceptibles d'être présentes se reporteront sur l'habitat forestier proche. De ce fait, les zones AU (hors grand projet) ne remettent pas en cause les objectifs de conservation de ces espèces au sein de la zone Natura 2000 « Sologne ».

Lorsqu'une mare est incluse dans une zone AU, elle est évitée et prise en compte dans l'OAP. Compte tenu de l'absence d'habitat favorable au Triton crêté et à la Cistude sur les zones AU (hors grand projet), le PLUi n'est pas en mesure de remettre en cause les objectifs de conservation des populations de Triton crêté et à la Cistude ayant justifié la désignation de la ZSC FR2401002 « Sologne ».

Compte tenu de l'absence d'habitat favorable au Castor d'Europe et à la Loutre d'Europe sur les zones AU (hors grand projet), et du fait de l'absence de connexion hydraulique entre la ZSC et les zones AU (hors grand projet), Le PLUi n'est pas en mesure de remettre en cause les objectifs de conservation des populations de Castor d'Europe et de Loutre d'Europe ayant justifié la désignation de la ZSC FR2401002 « Sologne ».

F. Conclusion générale

L'évaluation des incidences Natura 2000 sur la ZSC FR2400520 « Sologne », concernant le PLUi de Grand Chambord (hors grand projet), s'est orientée sur la prise en compte des habitats, de la flore et de la faune d'intérêt communautaire. Il en résulte l'absence d'incidence sur les populations d'espèces ayant justifié la désignation de la Zone Spéciale de Conservation FR2401002 « Sologne ».

Enfin, au regard des informations portées à connaissance dans cette étude, le projet n'est pas en mesure de remettre en cause les objectifs de conservation des populations d'espèces ou des habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation des zones Natura 2000.

Le PLUi n'a pas d'incidence sur les sites Natura 2000 suivants :

- la ZSC « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » (FR2400528)
- la ZSC « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers » (FR2400565)
- la ZSC « Domaine de Chambord » (FR2400558)
- la ZPS « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher »
- la ZPS « Domaine de Chambord »

L'ensemble des grands projets développés sur la communauté de communes devra faire l'objet d'un dossier d'évaluation des incidences au titre de NATURA 2000.

Le dossier d'évaluation des incidences comportera différentes parties :

- Une description du projet, accompagnée d'une carte de situation par rapport au site NATURA 2000.
- Une analyse de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lesquels le ou les sites concernés ont été désignés et des objectifs de conservation établis pour ces sites.
- Une analyse démontrant si le projet a ou non des effets directs ou indirects, temporaires ou permanents, sur l'état de conservation des espèces et des habitats pour lesquels les sites ont été désignés.
- Les mesures envisagées, le cas échéant, par le maître d'ouvrage pour supprimer ou réduire les conséquences dommageables du projet sur l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, ainsi que l'estimation des dépenses correspondantes.
- Une conclusion sur l'atteinte portée ou non par le projet à l'intégrité du ou des sites NATURA 2000.

Dans le cas où le projet porterait atteinte à l'état de conservation des habitats et/ou des espèces d'intérêt communautaire, il sera nécessaire de produire une partie justifiant de :

- L'absence de solutions alternatives de moindre incidence, avec justification du choix parmi les solutions envisagées,
- Les raisons impératives d'intérêt public, y compris de nature sociale ou économique et, pour les sites comportant des habitats ou des espèces prioritaires figurant dans l'arrêté du 16 novembre 2001, les motifs

liés, le cas échéant, à la santé ou à la sécurité publique ou tirés des avantages importants procurés à l'environnement,

- Les mesures envisagées par le maître d'ouvrage pour compenser les conséquences dommageables du projet sur l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ainsi que l'estimation des dépenses correspondantes.
- Une analyse des méthodes utilisées pour évaluer les incidences du projet sur le site NATURA 2000 mentionnant les difficultés éventuelles de nature technique ou scientifique rencontrées pour établir cette évaluation.



ANNEXE 7 : ETUDE D'IMPACT DU GOLF DES BORDES

